

Faits saillants du mois

N° 2 / 2025

E U M O F A

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products



eumofa.eu @EU_MARE #EUMOFA

Contenu



Faits saillants mondiaux

Actualités mondiales du secteur de la pêche et de l'aquaculture



Contexte macroéconomique

Carburant maritime, prix à la consommation et taux de change



Premières ventes en Europe

Analyse des premières ventes dans les pays déclarants



Importations extra-UE

Analyse des importations extracommunautaires de céphalopodes dans les États membres de l'UE



Consommation

Les céphalopodes



Études de cas

1. La pêche et l'aquaculture au Pérou
2. Accord commercial UE-Mercosur : état de la situation

1. FAITS SAILLANTS MONDIAUX

UE / Pêche : le 7 janvier 2025, la Commission européenne a présenté « **Pêcheurs du futur** », une étude qui explore différents scénarios pour le secteur communautaire de la pêche à l'horizon 2050. Les conclusions qui en découlent, ainsi que les discussions menées pendant et après l'événement de clôture, alimenteront les réflexions prévues en 2025 sur le pacte européen pour les océans et l'évaluation de la politique commune de la pêche (PCP). En utilisant les connaissances collectives des personnes consultées, quatre scénarios ont été envisagés autour de deux axes principaux, à savoir l'ampleur des changements climatiques et de la biodiversité dans les écosystèmes marins et la demande des consommateurs dans la dynamique du marché. Chaque scénario englobe une interaction complexe d'autres facteurs tels que le paysage géopolitique, les interactions avec d'autres activités côtières, le recours aux technologies, les coûts opérationnels, les défis liés au recrutement, etc.¹



UE / Transition énergétique : le 21 janvier 2025, le partenariat pour la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE a annoncé la nomination de 10 coordinateurs de groupes de soutien afin de contribuer à la mise en place d'un secteur de la pêche et de l'aquaculture plus durable et à faibles émissions de carbone. Le groupe de soutien est un organe consultatif chargé de relever les principaux défis dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture touchés par la transition énergétique. Pour s'assurer que toutes les voix et préoccupations sont entendues, les coordinateurs du groupe de soutien représentent diverses industries, des pêches aux ports. Ces derniers joueront un rôle essentiel dans les domaines suivants : faciliter l'échange de contributions, de recommandations et de bonnes pratiques au sein du secteur par l'intermédiaire de groupes de travail, d'une part, et, de l'autre, formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'une feuille de route pour la neutralité climatique d'ici à 2050.²

UE / Pêche : l'UE a publié pour la première fois des statistiques annuelles sur les totaux admissibles de capture (TAC) et les jours de pêche en mer afin d'améliorer la transparence de la gestion des stocks halieutiques. Ces statistiques, qui couvrent l'année 2023 et seront mises à jour chaque année, mettent en exergue les principales mesures mises en place dans le cadre de la politique commune de la pêche pour parvenir à une pêche durable. Les États membres déclarent leurs captures et leur effort de pêche à des fins de réglementation, tandis que l'Union européenne partage des données avec les pays tiers et les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) en vertu d'accords bilatéraux. La Commission européenne a publié en ligne ces statistiques, qui complètent les données d'Eurostat sur la pêche³.

France / Pêche : le gouvernement français a prévu une enveloppe de 20 millions d'euros pour indemniser la perte d'activité des pêcheurs et mareyeurs du fait de la fermeture du golfe de Gascogne durant un mois (du 22 janvier au 20 février 2025) afin de protéger les dauphins. Cette mesure, qui s'applique aux embarcations de plus de 8 mètres, sera reconduite en 2026. Quelque 300 navires français sont concernés par cette fermeture mensuelle, imposée après l'échouage de nombreux dauphins sur les plages du golfe de Gascogne. Ils seront compensés à hauteur de 80 à 85% de leur chiffre d'affaires. Dans le même temps, des caméras et des dispositifs répulsifs seront testés, en collaboration avec les pêcheurs et les scientifiques, afin de minimiser les prises accessoires de cétacés tout en permettant à la pêche de se poursuivre⁴.

Lettonie / Aquaculture : le 13 janvier 2025, l'UE a publié des informations relatives à un nouveau pôle aquacole en Lettonie. Soutenu par un financement de l'Union européenne, le centre d'aquaculture TOME fournit une formation spécialisée, un développement des compétences et des services de conseil aux entrepreneurs tout en encourageant le transfert de connaissances et la collaboration intersectorielle. En tant que pôle d'excellence régional, ce centre comble le fossé entre la recherche et l'industrie pour mettre en œuvre des solutions durables sur le plan environnemental. Il a suscité une attention considérable dans toute la région de la Baltique⁵.

Islande / Pêche : selon les statistiques officielles islandaises relatives aux captures de 2024, ces dernières se sont élevées à 994.000 tonnes au total, soit 28% de moins qu'en 2023. Ce sont les prises de poissons pélagiques qui ont le plus diminué (545.000 tonnes, soit -42% par rapport à 2022), en raison de l'absence de captures de capelans. Celles d'espèces démersales, en revanche, ont augmenté de 4% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 421.000 tonnes. Les captures de poissons plats et de coquillages et crustacés, enfin, sont restées relativement modestes (24.000 et 3.700 tonnes, respectivement)⁶.

¹https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/commission-presents-fishers-future-study-explores-different-scenarios-eu-fishing-sector-towards-2050-2025-01-07_en

²https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/meet-10-new-coordinators-supporting-energy-transition-partnership-eu-fisheries-and-aquaculture-2025-01-21_en

³ https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/eu-publishes-annual-statistics-catches-and-days-sea-first-time-2025-01-31_en

⁴ <https://lemarin.ouest-france.fr/peche/fermeture-du-golfe-de-gascogne-20-millions-deuros-prevus-pour-indemniser-pecheurs-et-mareyeurs-d5cbf81c-ce89-11ef-8d90-909e2a097509>

⁵https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/news/bringing-innovation-latvian-aquaculture-2025-01-13_en

⁶ <https://statice.is/publications/news-archives/fisheries/fish-catch-in-december-2024/>

2. CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

2.1. Carburant maritime

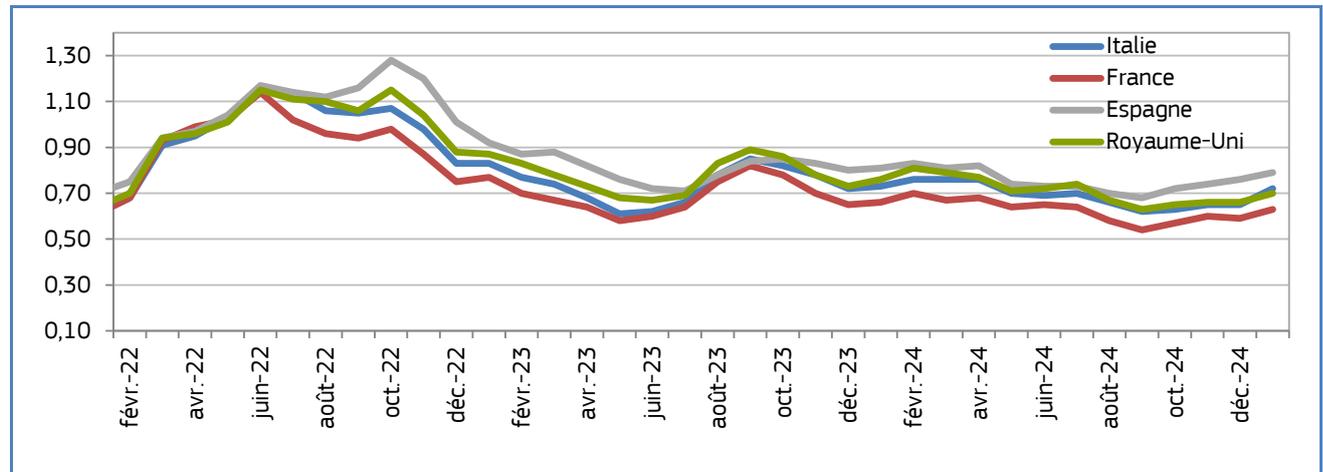
En **janvier 2025**, les prix moyens du carburant maritime se situaient entre 0,63 et 0,79 EUR/litre dans les ports de **France**, d'**Italie**, d'**Espagne** et du **Royaume-Uni**. Les prix ont augmenté d'environ 6,8%, en moyenne, par rapport au mois précédent et ont baissé de 4,1%, en moyenne, par rapport au même mois de 2024.

Tableau 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**

État membre	Janvier 2025	Évolution par rapport à déc. 2024	Évolution par rapport à janv. 2024
France <i>(ports de Lorient et Boulogne)</i>	0,63	+7%	-5%
Italie <i>(ports d'Ancone et de Livourne)</i>	0,72	+11%	-1%
Espagne <i>(ports de La Corogne et de Vigo)</i>	0,79	+4%	-2%
Royaume-Uni <i>(ports de Grimsby et d'Aberdeen)</i>	0,70	+6%	-8%

Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

Graphique 1. **PRIX MOYEN DU CARBURANT MARITIME EN ITALIE, EN FRANCE, EN ESPAGNE ET AU ROYAUME-UNI (EUR/LITRE)**



Source : Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie ; DPMA, France; MABUX.

2. 2. Prix à la consommation et inflation

Le taux d'inflation annuel de l'UE s'est élevé à 2,7% en décembre 2024, soit 2,5% de plus qu'en novembre 2024. En 2023, ce taux était de 3,4%.

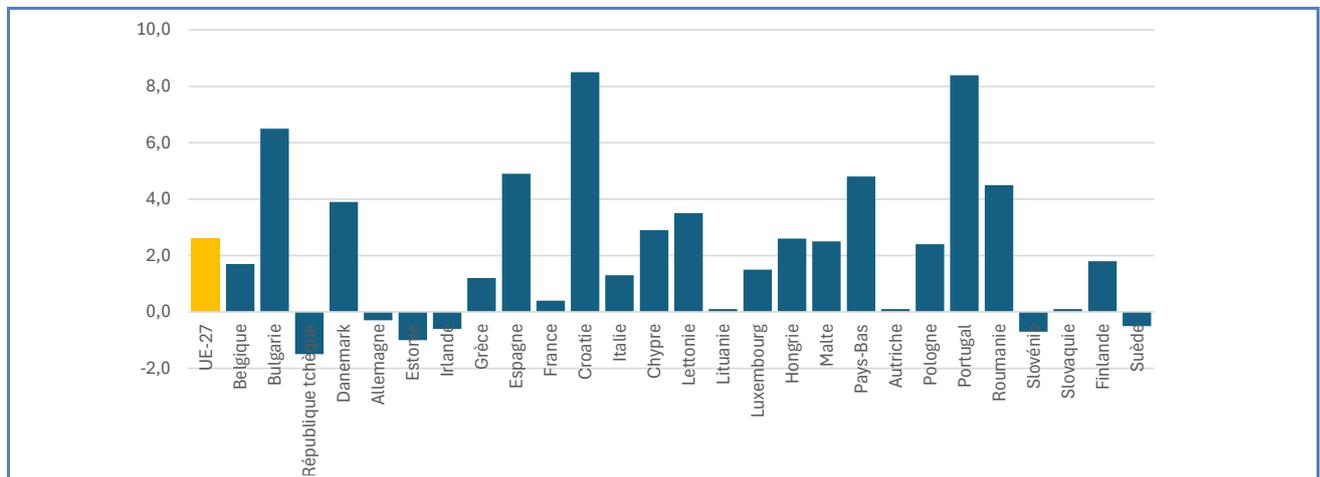
Tableau 2. **TAUX D'INFLATION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS BAS EN DÉCEMBRE 2024 PAR RAPPORT À DÉCEMBRE 2023**

Taux d'inflation les plus bas		Taux d'inflation les plus élevés	
Irlande	+1,0%	Roumanie	+5,5%
Italie	+1,4%	Hongrie	+4,8%
Luxembourg			
Finlande	+1,6%	Croatie	+4,5%
Suède			

Source : Eurostat

2. 3. Taux d'inflation annuel des poissons et produits de la mer dans l'UE

Graphique 2. **TAUX D'INFLATION ANNUEL POUR LES POISSONS ET PRODUITS DE LA MER EN DÉCEMBRE 2024 (valeur exprimée en pourcentage)**



Source : Eurostat

Tableau 3. **INDICE HARMONISÉ DES PRIX À LA CONSOMMATION DANS L'UE (2015 = 100)**

	Déc 2022	Déc 2023	Nov 2024	Déc 2024	Évolution par rapport à nov. 2024	Évolution par rapport à déc. 2023
Nourriture et boissons non alcooliques	133,49	141,32	144,82	144,70	-0,1%	2,4%
Poissons et produits de la mer	132,90	138,83	141,23	142,38	0,8%	2,6%
Poisson frais ou réfrigéré	127,15	131,42	133,68	137,77	3,1%	4,8%
Poisson congelé	131,15	137,68	137,83	137,30	-0,4%	-0,3%
Produits de la mer frais ou réfrigérés	124,04	126,91	128,72	130,35	1,3%	2,7%
Produits de la mer congelés	114,97	116,63	118,21	115,35	-2,4%	-1,1%
Poissons et produits de la mer séchés, fumés ou salés	130,52	137,02	143,18	142,16	-0,7%	3,8%
Autres poissons et produits de la mer et préparations de poissons et produits de la mer en conserve ou transformés	127,30	135,91	138,25	137,89	-0,3%	1,5%

Source : Eurostat

2. 4. Taux de change

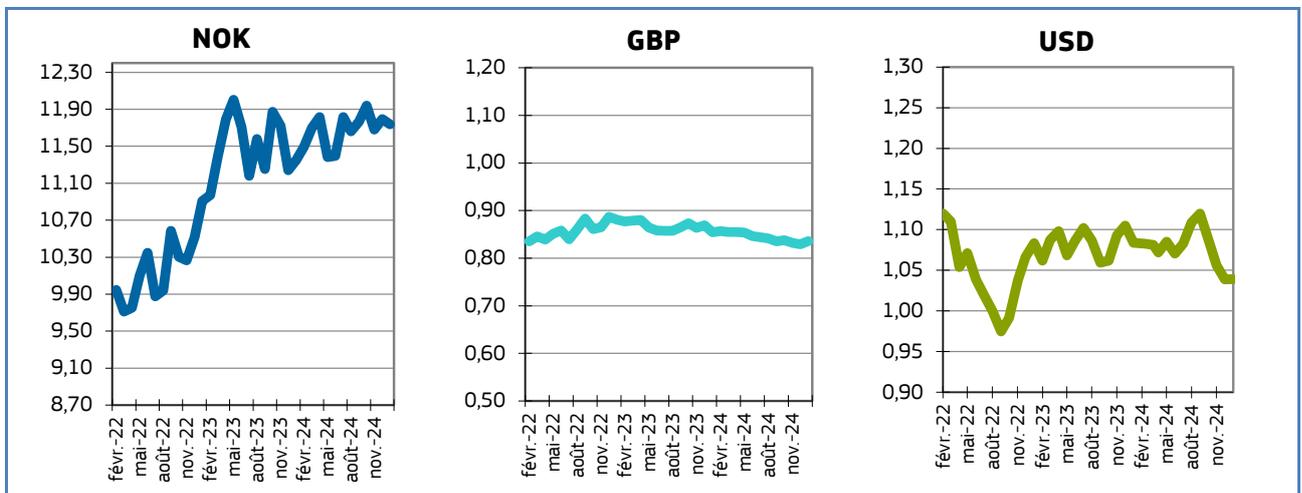
Tableau 4. **TAUX DE CHANGE DE L'EURO POUR LES DEVISES SÉLECTIONNÉES**

Devise	Janv. 2023	Janv. 2024	Déc. 2024	Janv. 2025
NOK	2023	2024	2024	2025
GBP	10,9083	11,3510	11,7950	11,7373
USD	0,8807	0,8544	0,8292	0,8361

Source : Banque centrale européenne.

En janvier 2025, par rapport au mois précédent, l'euro s'est déprécié par rapport à la couronne norvégienne (+0,5%) et à la livre sterling (+1,3%). En revanche, il est resté stable par rapport au dollar américain. Au cours des six derniers mois, l'euro a fluctué autour de 11,76 par rapport à la couronne norvégienne. En comparant à janvier 2024, l'euro s'est apprécié de 3,4% par rapport à la couronne norvégienne. En revanche, il s'est déprécié de 2,1% par rapport à la livre sterling et de 4,1% par rapport au dollar américain.

Graphique 3. **ÉVOLUTION DES TAUX DE CHANGE DE L'EURO**





3. PREMIÈRES VENTES EN EUROPE⁷

3. 1. Comparaison des premières ventes à ce jour par rapport à l'année précédente

Augmentation de la valeur et du volume (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023) : la Bulgarie et l'Irlande ont connu une augmentation de la valeur et du volume de leurs premières ventes. Cette hausse est principalement due aux palourdes et au rouget en Bulgarie, et à la langoustine, au sprat et au merlan bleu en Irlande.

Diminution de la valeur et du volume (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023) : Chypre, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Norvège et la Suède ont enregistré une réduction de la valeur et du volume de leurs premières ventes. C'est en Suède que la chute a été la plus sévère en valeur absolue, en raison d'une baisse des premières ventes de sprat et de hareng.

Tableau 5. **BILAN DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS ENTRE JANVIER ET NOVEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros) ***

Pays	Janvier- novembre 2022		Janvier- novembre 2023		Janvier- novembre 2024		Évolution par rapport à janvier-novembre 2023	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Bulgarie	1.905	1,3	2.757	1,450	3.138	2,402	14%	66%
Chypre	627	2,9	629	3,1	558	2,9	-11%	-7%
Danemark	591.064	440,5	699.567	505,6	663.748	481,4	-5%	-5%
Estonie	61.310	17,1	66.071	27,5	58.068	28,9	-12%	5%
Finlande	48.966	12,1	52.446	15,9	41.924	15,4	-20%	-3%
France	256.509	708,1	231.903	658,5	230.910	650,6	0%	-1%
Allemagne	32.558	90,1	29.019	68,3	23.164	46,9	-20%	-31%
Irlande	169.085	268,1	170.859	236,0	182.459	237,4	7%	1%
Italie	76.598	341,8	67.429	299,2	55.957	251,4	-17%	-16%
Lettonie	40.058	9,0	40.731	11,8	35.893	13,0	-12%	11%
Lituanie	777	0,533	300,65	0,6282	312	0,445	4%	-29%
Pays-Bas	87.899	184,7	60.818	135,7	22.286	141,0	-63%	4%
Pologne	54.926	13,8	61.660	25,396	53.592	27,7	-13%	9%
Portugal	108.182	276,9	117.489	281,7	108.755	268,0	-7%	-5%
Espagne	429.410	1465,4	395.162	1321,3	376.442	1301,8	-5%	-1%
Suède	122.754	84,0	109.447	78,0	47.949	56,3	-56%	-28%
Norvège	2.810.111	3182,4	2.824.076	3021,6	2.635.387	2938,4	-7%	-3%

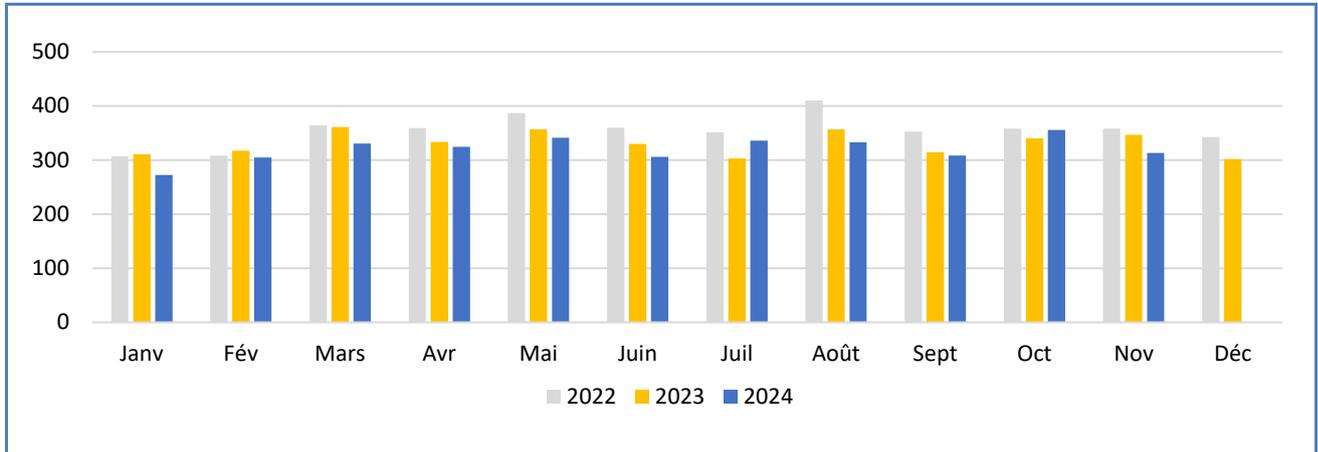
Les écarts éventuels dans les variations en pourcentage sont dus aux arrondis.

** Les volumes sont exprimés en poids net pour les États membres de l'UE et en équivalent poids vif (EPV) pour la Norvège. Les prix sont exprimés en EUR/kg (en valeur nominale, hors TVA). Pour la Norvège, les prix sont exprimés en EUR/kg (poids vif).*

⁷ Entre janvier et octobre 2024, 16 États membres (EM) de l'UE et la Norvège ont déclaré des données de premières ventes pour 10 groupes de produits. Les données de premières ventes reposent sur les notes de vente et les données recueillies auprès des criées. Les données de premières ventes analysées dans la section « Premières ventes en Europe » proviennent de l'EUMOFA.

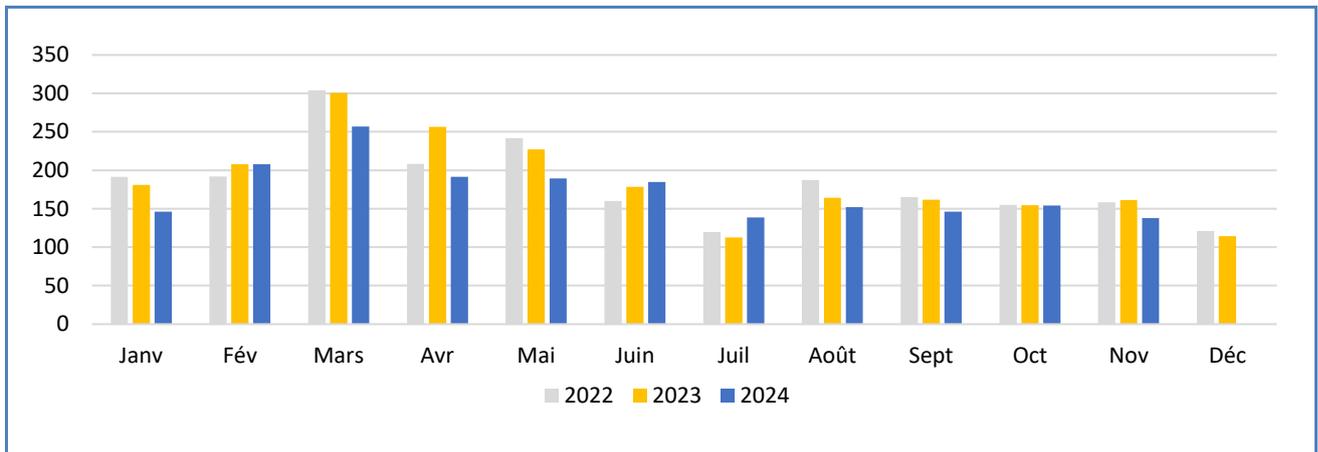
Dans le cadre de l'analyse de la période 2022-2024, 16 États membres (EM) de l'UE ont déclaré la valeur et le volume de leurs premières ventes. Pendant la période comprise entre janvier et novembre 2024, la valeur globale s'est élevée à 3,526 milliards d'euros, soit une baisse de 4% par rapport à 2023 et de 10% par rapport à 2022. Le volume total a atteint 1,9 million de tonnes, soit 10% de moins qu'en 2023 et 9% de moins qu'en 2022.

Graphique 4. **BILAN ANNUEL DE LA VALEUR TOTALE DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(valeur en millions d'euros)



De janvier à novembre 2024, la valeur mensuelle des premières ventes a diminué par rapport aux deux années précédentes, sauf en juillet et en octobre. Les chutes les plus significatives entre 2023 et 2024 se sont produites en janvier et en novembre. De même, le volume des premières ventes a baissé durant toute l'année 2024, à l'exception de juin et juillet, où une hausse a été observée par rapport aux deux dernières années (2022 et 2023). Les plus fortes réductions du volume ont eu lieu en janvier, en mars, en avril et en mai.

Graphique 5. **BILAN ANNUEL DU VOLUME TOTAL DES PREMIÈRES VENTES DANS LES PAYS DÉCLARANTS**
(VOLUME EN 1.000 TONNES)



3. 2. Évolution des premières ventes au niveau des groupes de produits⁸

Bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques

De janvier à novembre 2024, la valeur des premières ventes de *bivalves et autres mollusques et invertébrés aquatiques* a atteint 227,91 millions d'euros, soit 12% de moins que durant la même période en 2023. Le volume des premières ventes s'est élevé à 84.948 tonnes, soit une baisse de 9% par rapport à 2023. Les palourdes et autres vénérédés (-13%) et les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (-6%) sont les principales espèces commerciales ayant tiré vers le bas la valeur de ce groupe de produits. La chute du volume est principalement due aux moules *Mytilus* spp. (-38%) et aux palourdes et autres vénérédés (-7%).

Graphique 6. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE BIVALVES (DÉC. 2021 - NOV. 2024)

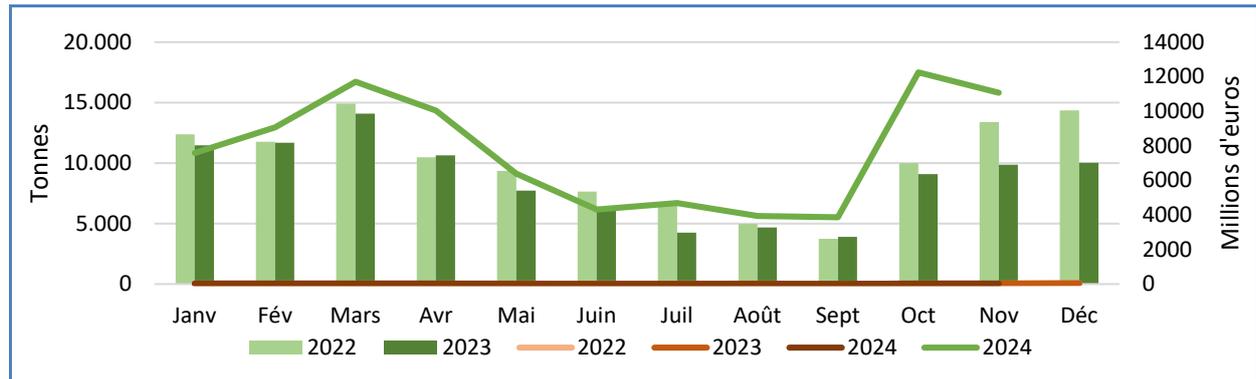


Tableau 6. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « BIVALVES » (DÉC.-NOV. 2023 ET DÉC.-NOV. 2024)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Espagne	Palourde et autres vénérédés	10,15 EUR/kg	10,45 EUR/kg	+3%
France	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2,53 EUR/kg	2,37 EUR/kg	-6%
Danemark	Palourde et autres vénérédés	0,85 EUR/kg	0,88 EUR/kg	+4%

Céphalopodes

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes de *céphalopodes* a totalisé 269,9 millions d'euros, soit 3% de moins que durant la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 45.821 tonnes, soit une baisse de 2% par rapport à 2023. Le poulpe (-17% en valeur et -20% en volume) et la seiche (-9% et -20%) sont les deux principales espèces commerciales ayant le plus contribué à la baisse de la valeur et du volume des premières ventes.

⁸ Cette section aborde l'évolution du volume, de la valeur et de la dynamique des prix au niveau des groupes de produits, ainsi que la composition des principales espèces depuis le début de l'année. Les espèces qui contribuent le plus à la valeur sont mises en exergue et l'évolution des fluctuations de prix est analysée dans le temps. https://eumofa.eu/documents/20124/35680/Metadata+2+++DM+++Annex+3+Corr+of+MCS_CG_ERS.PDF/1615c124-b21b-4bff-880d-a1057f88563d?t=1618503978414

Graphique 7. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CÉPHALOPODES (DÉC. 2021 - NOV. 2024)

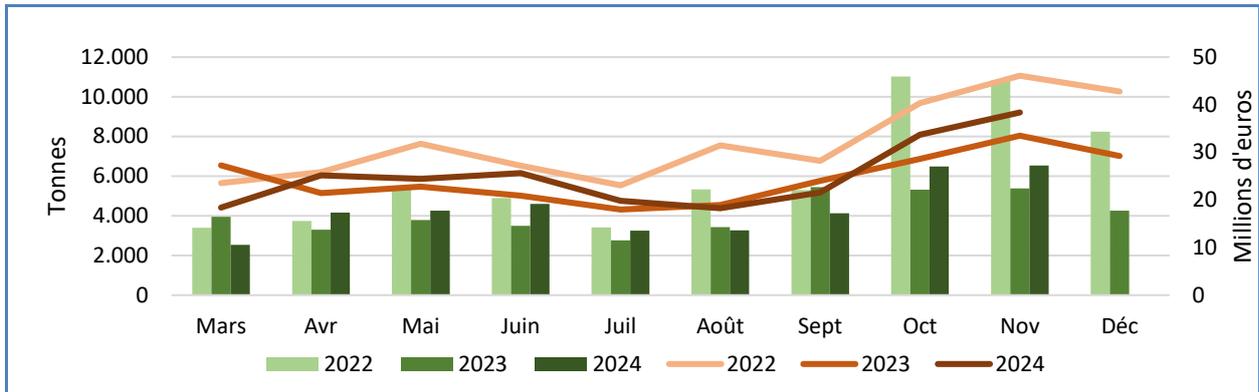


Tableau 7. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « CÉPHALOPODES » (DÉC.-NOV. 2023 ET DÉC.-NOV. 2024)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Portugal	Poulpe	7,78 EUR/kg	7,89 EUR/kg	+1%
France	Poulpe	6,27 EUR/kg	6,94 EUR/kg	+11%
Italie	Poulpe	7,24 EUR/kg	7,45 EUR/kg	+3%

Crustacés

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes de crustacés a atteint 592,13 millions d'euros, soit 7% de plus que durant la même période en 2023. Les débarquements se sont élevés à 73.261 tonnes, soit une progression de 19% par rapport à 2023. Ce sont la crevette *Crangon* spp. (+41% en valeur et +38% en volume) et le crabe (+23% et +76%) qui ont entraîné vers le haut la valeur et le volume des premières ventes. En outre, le volume des premières ventes a fortement augmenté en juillet 2024.

Graphique 8. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE CRUSTACÉS (DÉC. 2021 - NOV. 2024)

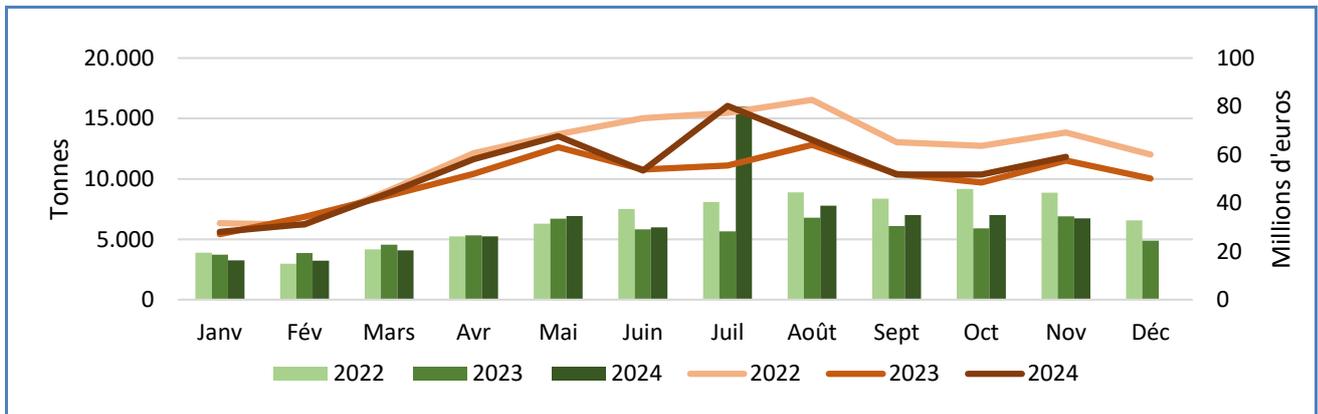


Tableau 8. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « CRUSTACÉS » (DÉC.-NOV. 2023 ET DÉC.-NOV. 2024)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Pays-Bas	Crevette <i>Crangon</i> spp.	6,56 EUR/kg	6,19 EUR/kg	-6%
France	Crabe	2,75 EUR/kg	1,49 EUR/kg	-46%
Espagne	Crevette rose du large	8,43 EUR/kg	9,29 EUR/kg	+10%

Poissons plats

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes de *poissons plats* s'est élevée à 270,6 millions d'euros, soit 12% de moins que durant la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 43.784 tonnes, soit une baisse de 20% par rapport à 2023. La sole commune (-11%), la plie commune (-27%) et le flétan noir (-41%) ont le plus contribué à la chute de la valeur, tandis que le volume diminuait en raison du recul du flétan noir, du flet d'Europe et de la plie commune (-44%, -38% et -16%, respectivement).

Graphique 9. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS PLATS (DÉC. 2021 - NOV. 2024)

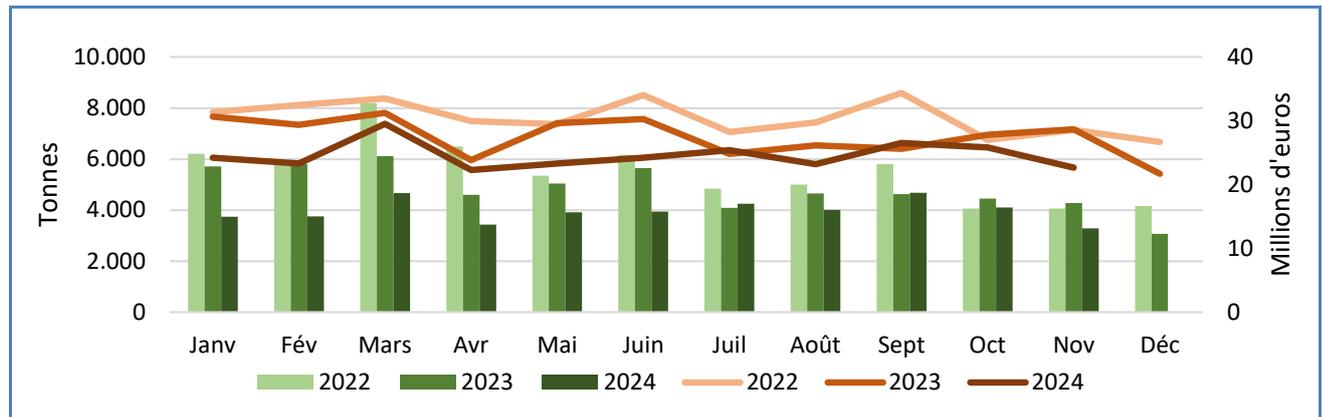


Tableau 9. PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « POISSONS PLATS » (DÉC.-NOV. 2023 ET DÉC.-NOV. 2024)

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Espagne	Flétan noir	5,51 EUR/kg	5,82 EUR/kg	+6%
Pays-Bas	Plie commune	2,90 EUR/kg	2,61 EUR/kg	-10%
Allemagne	Flétan noir	3,82 EUR/kg	3,56 EUR/kg	-7%

Poissons d'eau douce

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes de *poissons d'eau douce* s'est élevée à 19,77 millions d'euros, soit 12% de moins que durant la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 7.152 tonnes, soit une progression de 39% par rapport à 2023. L'anguille est la principale espèce responsable du fléchissement de la valeur (-35%). Et ce sont les poissons d'eau douce qui ont le plus contribué à la hausse du volume (+50%).

Graphique 10. VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS D'EAU DOUCE (DÉC. 2021 - NOV. 2024)

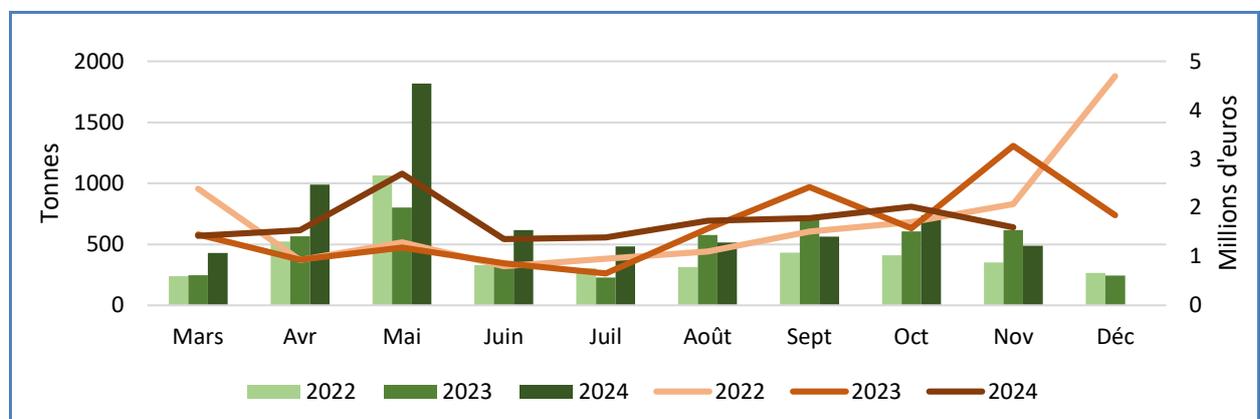


Tableau 10. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « POISSONS D'EAU DOUCE » (DÉC.-NOV. 2023 ET DÉC.-NOV. 2024)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
France	Anguille	45,27 EUR/kg	22,06 EUR/kg	-51%
Danemark	Anguille	9,36 EUR/kg	9,63 EUR/kg	+3%
Estonie	Brochet	2,01 EUR/kg	1,76 EUR/kg	-13%

Poissons de fond

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes de *poissons de fond* a totalisé 595,4 millions d'euros, soit une baisse de 7% par rapport à la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 573.535 tonnes, soit une diminution de 8% par rapport à 2023. Ce sont le cabillaud (-14% en valeur et -17% en volume) et le merlu (-2% et -16%) qui ont le plus poussé vers le bas la valeur et le volume des premières ventes.

Graphique 11. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE POISSONS DE FOND (DÉC. 2021 - NOV. 2024)**

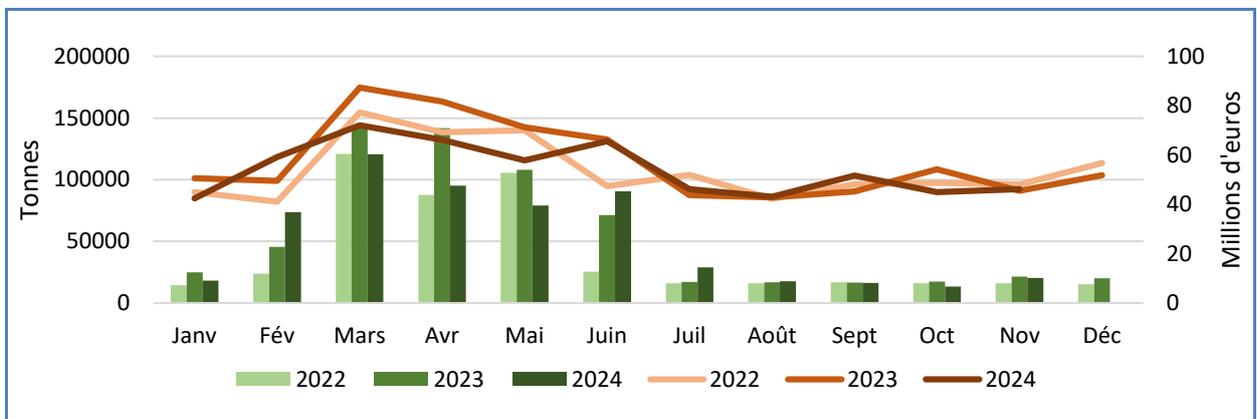


Tableau 11. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « POISSONS DE FOND » (DÉC.-NOV. 2023 ET JANV.-NOV. 2024)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Allemagne	Cabillaud	6,87 EUR/kg	5,96 EUR/kg	-13%
Italie	Merlu	4,97 EUR/kg	5,69 EUR/kg	+15%
France	Merlan bleu	2,22 EUR/kg	2,11 EUR/kg	-5%

Autres poissons de mer⁹

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes des *autres poissons de mer* s'est élevée à 533 millions d'euros, suivant une tendance stable par rapport à la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 135.772 tonnes, soit une progression de 5% par rapport à 2023. Les autres poissons de mer (+32%) et la roussette (+22%) ont le plus contribué à la hausse du volume.

Graphique 12. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES D'AUTRES POISSONS DE MER (DÉC. 2021 - NOV. 2024)**

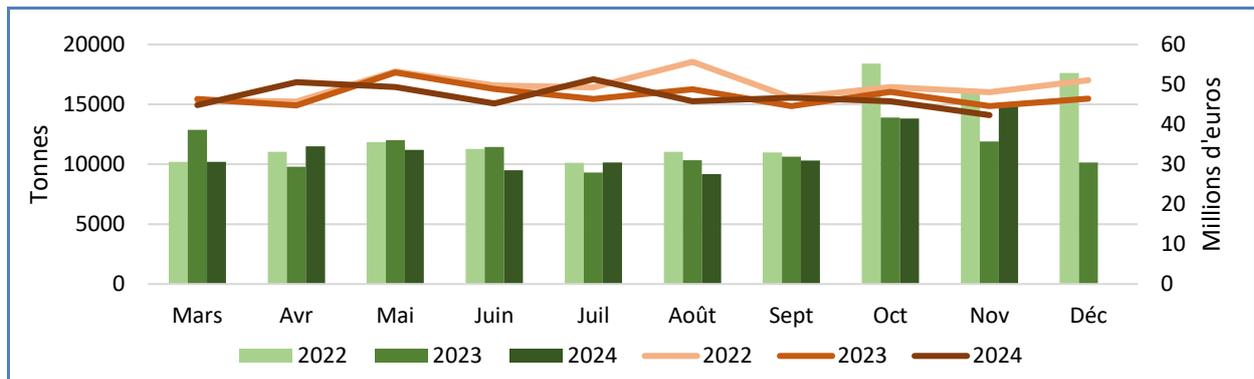


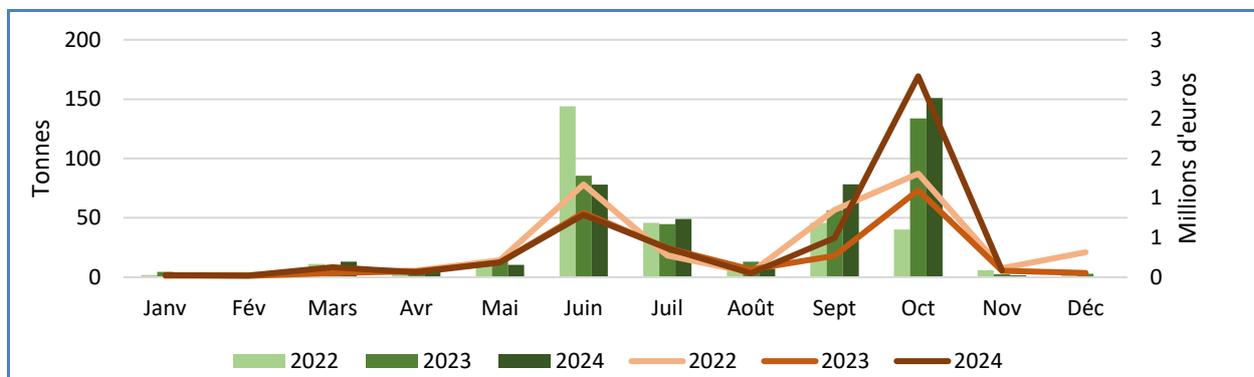
Tableau 12. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « AUTRES POISSONS DE MER » (DÉC.-NOV. 2023 ET JANV.-NOV. 2024)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Italie	Rouget	4,55 EUR/kg	4,89 EUR/kg	+7%
Irlande	Baudroie	4,48 EUR/kg	4,50 EUR/kg	0%
Suède	Baudroie	5,26 EUR/kg	5,53 EUR/kg	+5%

Salmonidés

De janvier à novembre 2024, la valeur des premières ventes de *salmonidés* s'est élevée à 4,75 millions d'euros, soit 54% de plus que durant la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 396.5 tonnes, soit une augmentation de 8% par rapport à 2023. Les autres salmonidés ont le plus contribué à la progression de la valeur et du volume des premières ventes (+106% et +18%, respectivement).

Graphique 13. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE SALMONIDÉS (DÉC. 2021 - NOV. 2024)**



⁹ Dix-sept principales espèces commerciales sont comprises dans le groupe de produits « autres poissons de mer ». La baudroie y représente plus de ¼ de la valeur totale et près de 20% du volume total.

Tableau 13. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « SALMONIDÉS » (DÉC.-NOV. 2023 ET JANV.-NOV. 2024)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Suède	Autres salmonidés	7,52 EUR/kg	14,03 EUR/kg	+87%
Pologne	Truite	8,39 EUR/kg	11,98 EUR/kg	+43%
France	Saumon	72,34 EUR/kg	73,47 EUR/kg	+2%

Petits pélagiques

Entre janvier et novembre 2024, la valeur des premières ventes de *petits pélagiques* a totalisé 705,17 millions d'euros, soit une baisse de 6% par rapport à la même période en 2023. Les débarquements ont atteint 797.522 tonnes, soit une baisse de 15% par rapport à 2023. Le hareng (-12% en valeur et -21% en volume) et le sprat (-15% et -19%) sont les deux principales espèces commerciales ayant le plus contribué à la réduction de la valeur et du volume des premières ventes.

Graphique 14. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE PETITS PÉLAGIQUES (DÉC. 2021 - NOV. 2024)**

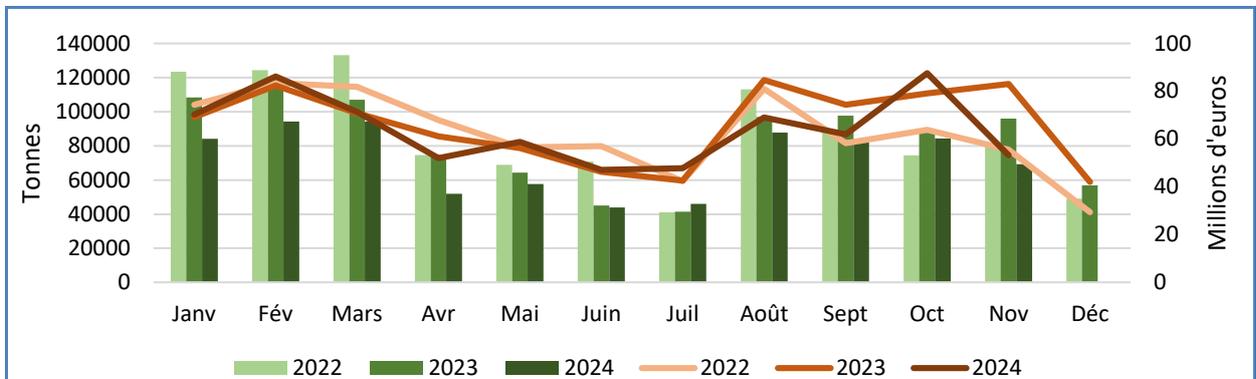


Tableau 14. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « PETITS PÉLAGIQUES » (DÉC.-NOV. 2023 ET JANV.-NOV. 2024)**

Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Suède	Sprat	0,34 EUR/kg	0,37 EUR/kg	+8%
Italie	Anchois	2,65 EUR/kg	2,59 EUR/kg	-2%
Danemark	Hareng	0,81 EUR/kg	0,84 EUR/kg	+4%

Thon et espèces apparentées

De janvier à novembre 2024, la valeur des premières ventes de *thon et d'espèces apparentées* a atteint 327,50 millions d'euros, soit une baisse de 5% par rapport à la même période en 2023. Les débarquements ont totalisé 89.183 tonnes, soit un recul de 8% par rapport à 2023. Le listao (-27% en valeur et en volume) et le thon obèse (-23% en valeur et -21% en volume) sont les deux principales espèces commerciales responsables de la chute des premières ventes.

Graphique 15. **VALEUR ET VOLUME DES PREMIÈRES VENTES DE THON ET D'ESPÈCES APPARENTÉES (DÉC. 2021 - NOV. 2024)**

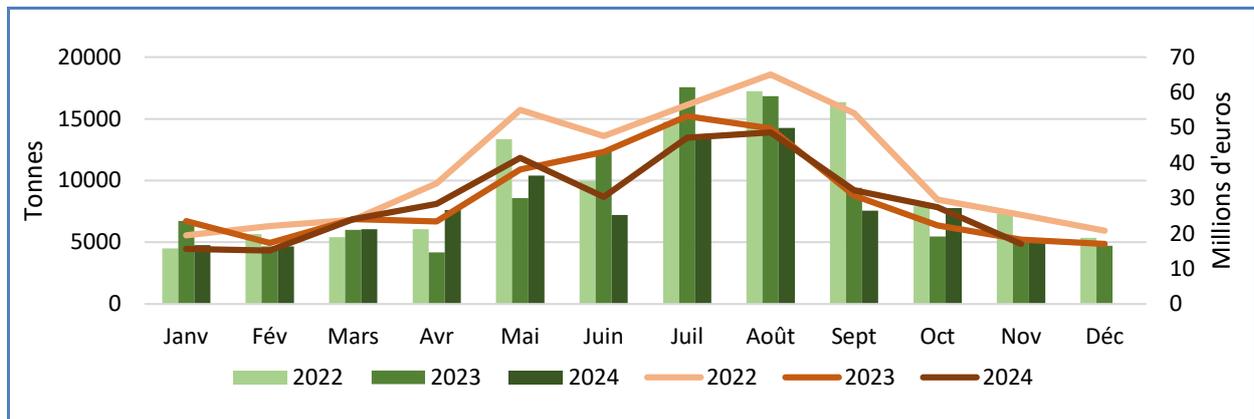


Tableau 15. **PRIX DE PREMIÈRE VENTE DE LA PEC « THON ET ESPÈCES APPARENTÉES » (DÉC.-NOV. 2023 ET JANV.-NOV. 2024)**

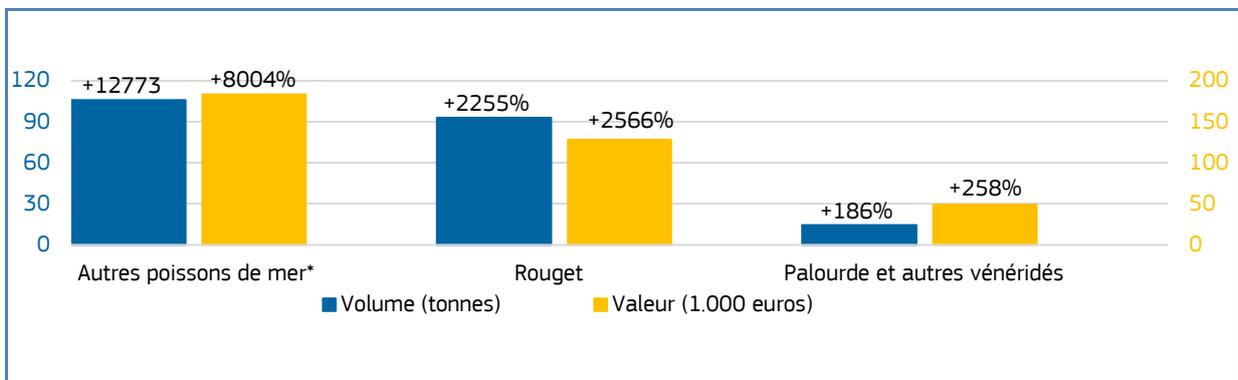
Pays	Principales espèces commerciales	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2023	Moyenne des premières ventes Prix janv.-nov. 2024	Tendance (janv.-nov. 2024 vs janv.-nov. 2023, en %)
Espagne	Espadon	6,09 EUR/kg	5,00 EUR/kg	-18%
Espagne	Listao	1,64 EUR/kg	1,60 EUR/kg	-3%
Espagne	Thon obèse	2,48 EUR/kg	2,48 EUR/kg	0%

3.3. Premières ventes dans les pays déclarants¹⁰

Tableau 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE

 Bulgarie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	2,4 millions d'euros, +66%	3.1 tonnes, +14%	Autres poissons de mer*, rouget, palourde et autres vénéridés.
Nov 2024 vs Nov. 2023	0,4 million d'euros, +395%	0,2 tonnes, +93%	

Graphique 16. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN BULGARIE, NOVEMBRE 2024

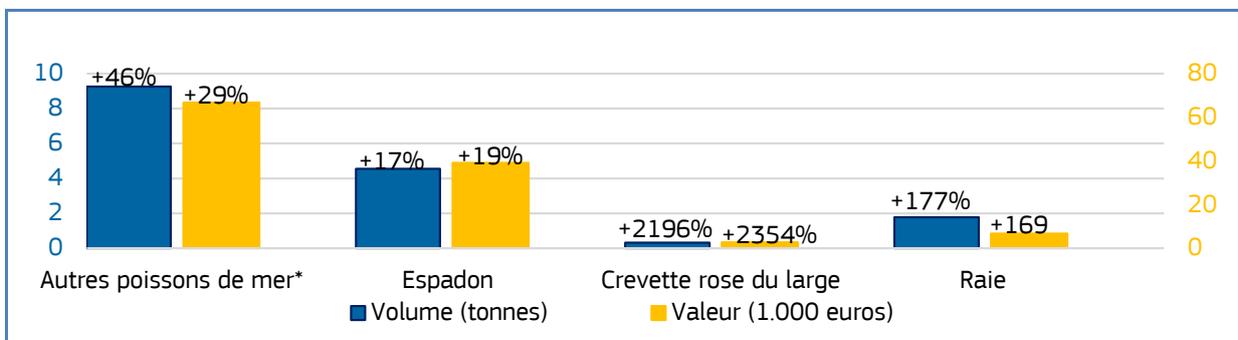


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces. Métadonnées 2, annexe 3 : <https://eumofoa.eu/supply-balance-and-other-methodologies>

Tableau 17. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE

 Chypre	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	2,9 millions d'euros, -7%	558 tonnes, -11%	Thon blanc, picarel, rouget, autres dorades*.
Nov 2024 vs Nov. 2023	0,2 million d'euros, +4%	28 tonnes, +1%	Autres dorades*, espadon, crevette rose du large, raie.

Graphique 17. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES À CHYPRE, NOVEMBRE 2024



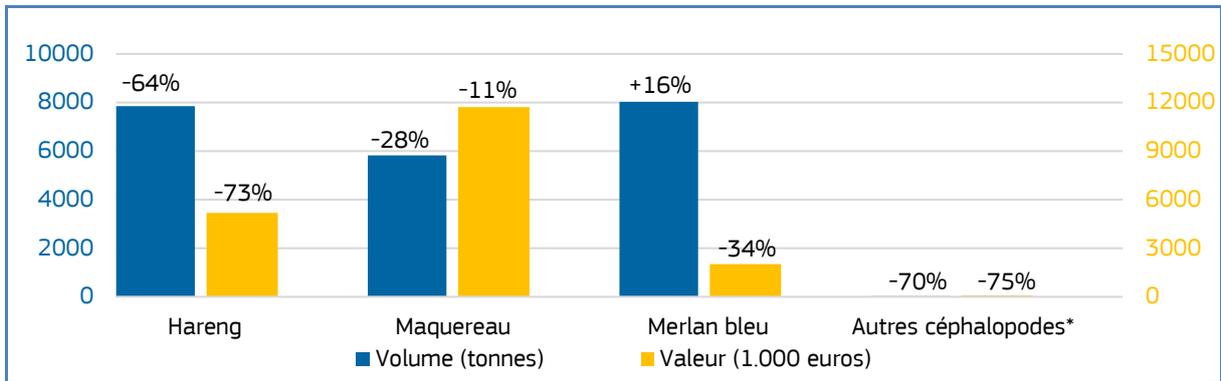
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

¹⁰ Données de premières ventes mises à jour le 27-01-2025. Cette section concerne l'ensemble des pays dont les données sont disponibles à la date de leur extraction et de leur analyse.

Tableau 18. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK

 Danemark	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	481,4 millions d'euros, -5%	663.747 tonnes, -5%	Autres poissons de fond*, hareng, sprat, plie commune.
Nov 2024 vs Nov. 2023	40,0 millions d'euros, -26%	34.966 tonnes, -25%	Hareng, maquereau, merlan bleu, autres céphalopodes*.

Graphique 18. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU DANEMARK, NOVEMBRE 2024

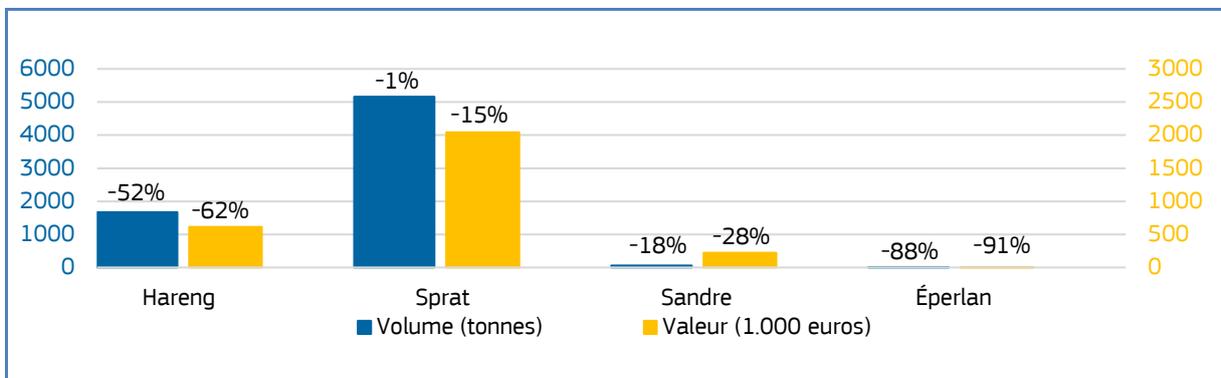


*Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 19. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE

 Estonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	28,9 millions d'euros, +5%	58.068 tonnes, -12%	Valeur : sprat, autres poissons d'eau douce*, éperlan. Volume : hareng, sprat.
Nov 2024 vs Nov. 2023	3,4 millions d'euros, -30%	7.126 tonnes, -21%	Hareng, sprat, sandre, éperlan.

Graphique 19. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESTONIE, NOVEMBRE 2024



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 20. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE

 Finlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	15,4 millions d'euros, -3%	41.924 tonnes, -20%	Valeur : sprat, saumon, cabillaud. Volume : hareng
Nov 2024 vs Nov. 2023	1,3 million d'euros, -43%	4.405 tonnes, -28%	Hareng, sprat, cabillaud, saumon.

Graphique 20. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FINLANDE, NOVEMBRE 2024

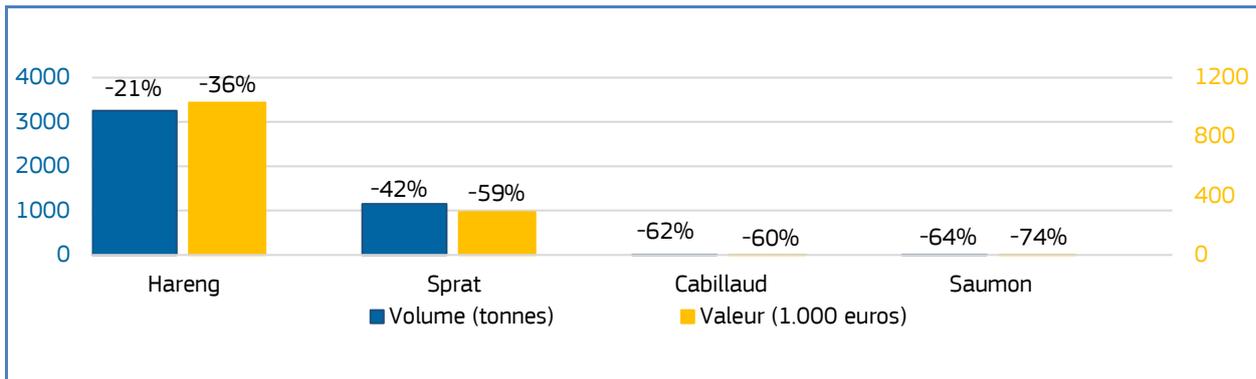


Tableau 21. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE

 France	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	650,6 millions d'euros, -1%	230.910 tonnes, 0%	Valeur : autres mollusques et invertébrés aquatiques*, poulpe, anguille. Volume : crabe, sardine.	En novembre 2024, les premières ventes de merlan bleu ont connu une forte baisse par rapport à novembre 2023, passant de 401.292 tonnes à 180 kg. Cette espèce était pêchée principalement par un grand navire, qui était responsable de la quasi-totalité des ventes. Or il a cessé ses activités en décembre 2023 et le quota de merlan bleu n'a pas transféré dans l'intervalle. Il n'y a donc eu aucune opportunité de pêche depuis mars 2024.
Nov 2024 vs Nov. 2023	65,9 millions d'euros, -2%	16.799 tonnes, -4%	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, anguille, bar commun, merlan bleu.	

Graphique 21. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN FRANCE, NOVEMBRE 2024

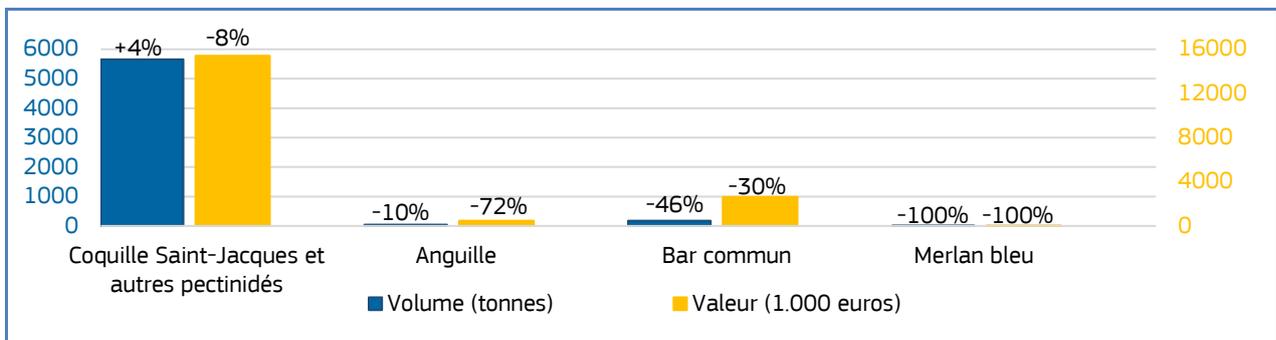
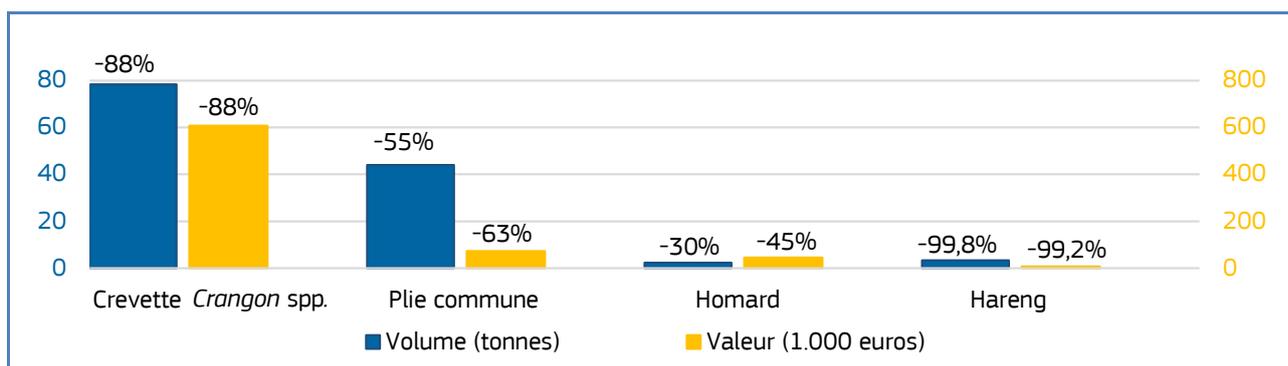


Tableau 22. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE



 Allemagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	46,9 millions d'euros, -31%	23.164 tonnes, -20%	Crevette <i>Crangon</i> spp., cabillaud, flétan noir, plie commune.	En novembre 2024, la valeur et le volume des premières ventes de crevette <i>Crangon</i> spp. ont fortement chuté par rapport à novembre 2023. Cette évolution est liée aux conditions climatiques en mer du Nord, caractérisées par des vents forts et des intempéries à la mi-novembre 2024. En novembre 2024, la valeur et le volume des premières ventes de hareng ont connu une baisse sensible par rapport à novembre 2023. Dans un contexte marqué par un bon état du stock, une pression de pêche au-dessous du FMRD (taux de mortalité par pêche garantissant le rendement maximal durable) et un stock reproducteur au-dessus du RMD (rendement maximal durable) ¹¹ , cette tendance peut être due aux fluctuations interannuelles, alors que la production totale des 11 premiers mois de 2024 (1.957 tonnes) était similaire à celle enregistrée lors des 11 premiers mois de 2023 (1.953 tonnes).
Nov 2024 vs Nov. 2023	0,8 million d'euros, -90%	160 tonnes, -95%	Crevette <i>Crangon</i> spp., plie commune, homard, hareng.	

Graphique 22. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ALLEMAGNE, NOVEMBRE 2024



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE

 Irlande	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	237,4 millions d'euros, +1%	182.459 tonnes, +7%	Langoustine, autres poissons de mer*, sprat, merlan bleu.	Novembre a été marqué par une augmentation importante de la valeur et du volume des premières ventes du groupe « autres poissons de mer », principalement sous l'impulsion du sanglier (<i>Capros aper</i>). Cette espèce, en effet, remplace depuis peu les petits pélagiques dans la production de farine et d'huile de poisson. De même, les ventes de sprat ont fortement grimpé en novembre 2024, en raison des fluctuations interannuelles, une tendance commune parmi les espèces de
Nov 2024 vs Nov. 2023	19,7 millions d'euros, +16%	16.124 tonnes, +102%	Autres poissons de mer*, sprat, langoustine, sole commune.	

¹¹ Avis du CIEM 2024 – her.27.3a47d – <https://doi.org/10.17895/ices.advice.27677718>

petits pélagiques.

Graphique 23. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN IRLANDE, NOVEMBRE 2024

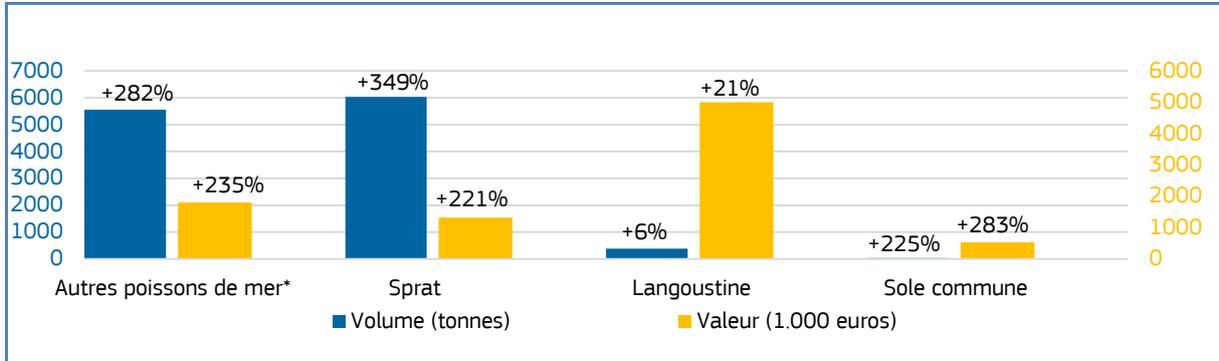
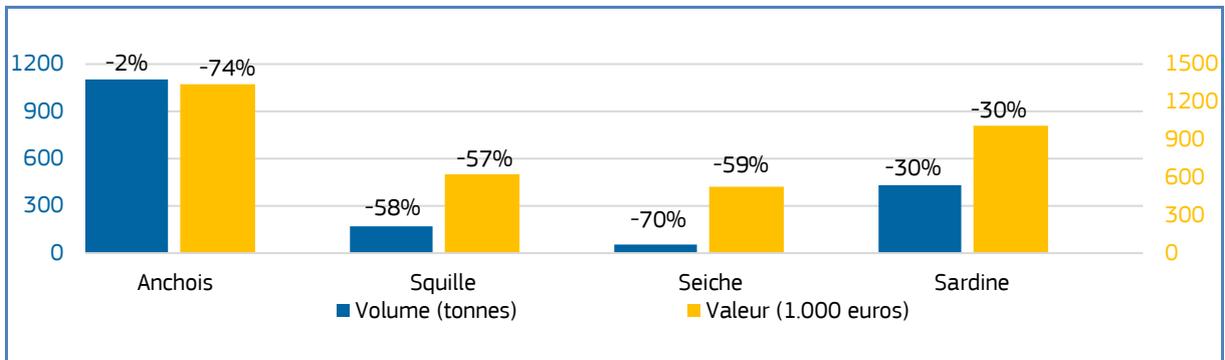


Tableau 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE

Italie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	251,4 millions d'euros, -16%	55.957 tonnes, -17%	Anchois, merlu, crevette rose du large, poulpe.
Nov 2024 vs Nov. 2023	21,6 millions d'euros, -14%	4.809 tonnes, -17%	Anchois, squille, seiche, sardine.

Graphique 24. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ITALIE, NOVEMBRE 2024

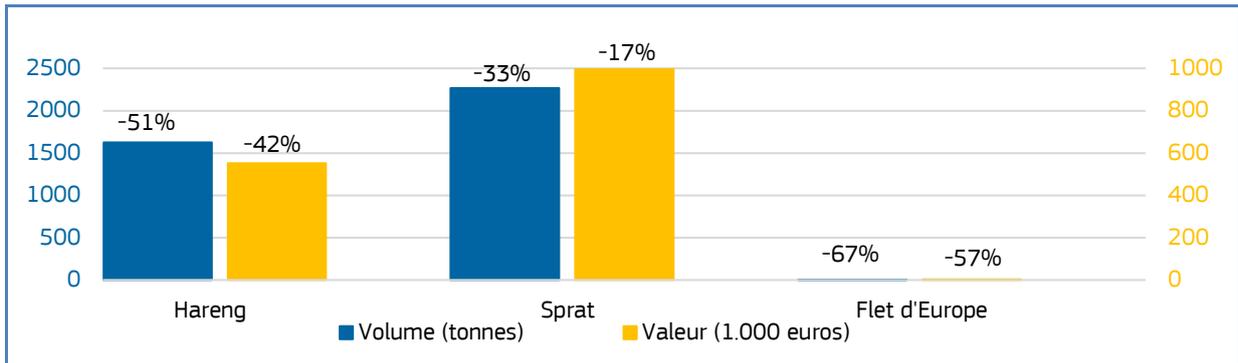


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 25. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE

Lettonie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	13 millions d'euros, +11%	35.893 tonnes, -12%	Valeur : sprat, autres poissons d'eau douce*, cabillaud. Volume : hareng, sprat, éperlan.
Nov 2024 vs Nov. 2023	1,6 million d'euros, -28%	4.027 tonnes, -41%	Hareng, sprat, flet d'Europe.

Graphique 25. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LETTONIE, NOVEMBRE 2024

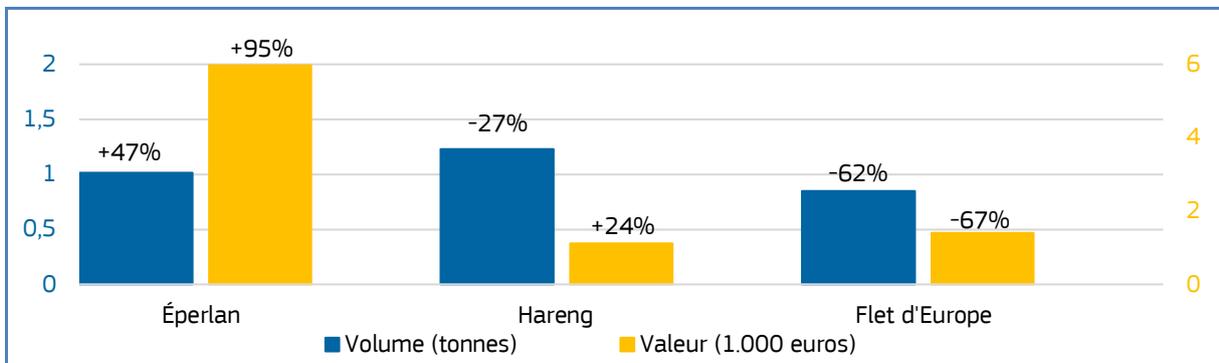


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 26. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE

 Lituanie	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	0,4 million d'euros, -29%	312 tonnes, +4%	Valeur : éperlan, hareng, autres poissons d'eau douce*, autres poissons de fond.	En novembre 2024, les premières ventes d'éperlan ont connu une forte hausse par rapport à novembre 2023, grâce à des conditions météorologiques favorables ayant attiré cette espèce vers les zones côtières. Dès lors, l'effort de pêche s'est accru, ce qui s'est traduit par une offre plus importante sur le marché.
Nov 2024 vs Nov. 2023	0,09 million d'euros, +1%	3 tonnes, -33%	Valeur : éperlan, hareng, flet d'Europe, hareng.	

Graphique 26. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN LITUANIE, NOVEMBRE 2024



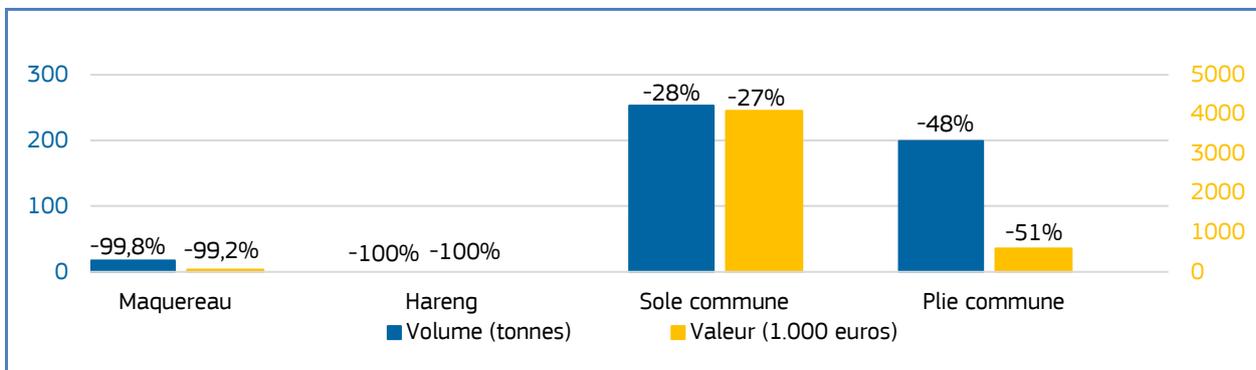
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS

 Pays-Bas	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	141 millions d'euros, +4%	22.286 tonnes, -63%	Valeur : crevette <i>Crangon</i> spp., calmar, cabillaud.	En novembre 2024, les premières ventes de hareng ont enregistré une baisse sensible en termes de valeur et de volume par rapport à novembre 2023. Dans un contexte marqué par un assez bon état du stock, une pression de pêche au-dessous du FMRD (taux de mortalité par pêche
Nov 2024 vs Nov. 2023	10,4 millions d'euros, -48%	1.579 tonnes, -87%	Maquereau, hareng, sole commune, plie commune.	

				garantissant le rendement maximal durable) et un stock reproducteur au-dessus du RMD (rendement maximal durable) ¹² , cette tendance s'explique par le fait que les données disponibles n'ont été publiées que partiellement en raison de nouvelles exigences de confidentialité entrées en vigueur en 2023. Le maquereau a suivi pratiquement la même tendance, également en raison de règles liées à la confidentialité. En effet, la production des Pays-Bas enregistrée en 2024 (486 tonnes) s'avère très faible au regard des activités de la flotte pélagique néerlandaise, alors que le stock est considéré comme assez bon ¹³ .
--	--	--	--	--

Graphique 27. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AUX PAYS-BAS, NOVEMBRE 2024



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente.

Tableau 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE

 Pologne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	27,7 millions d'euros, +9%	53.592 tonnes, -13%	Valeur : sprat, autres poissons d'eau douce*, anguille. Volume : hareng, sprat, flet d'Europe.
Nov 2024 vs Nov. 2023	1,5 million d'euros, -36%	3.445 tonnes, -26%	Hareng, sprat, sandre, flet d'Europe.

Graphique 28. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN POLOGNE, NOVEMBRE 2024

¹² Avis du CIEM 2024 – her.27.3a47d – <https://doi.org/10.17895/ices.advice.27677718>

¹³ Avis du CIEM, 2023 – mac.27.nea – <https://doi.org/10.17895/ices.advice.21856533>

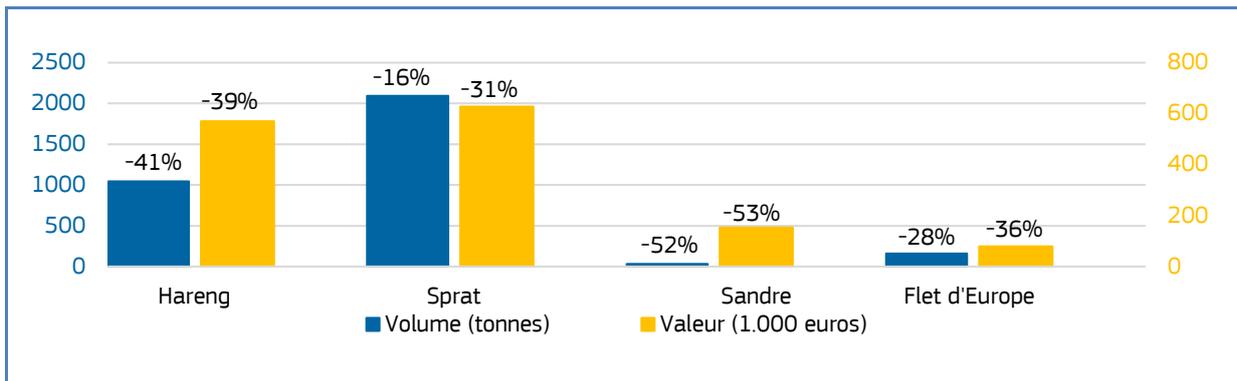
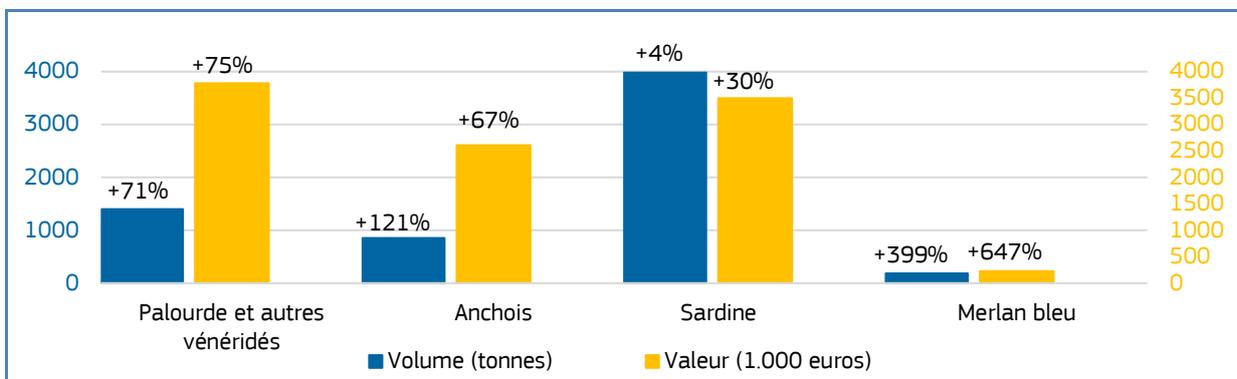


Tableau 29. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL

Portugal	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	268 millions d'euros, -5%	108.755 tonnes, -7%	Poulpe, maquereau, anchois, thon obèse, chinchard commun.
Nov 2024 vs Nov. 2023	28,2 millions d'euros, +8%	12.561 tonnes, +5%	Palourde et autres vénérédés, anchois, sardine, merlan bleu.

Graphique 29. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES AU PORTUGAL, NOVEMBRE 2024

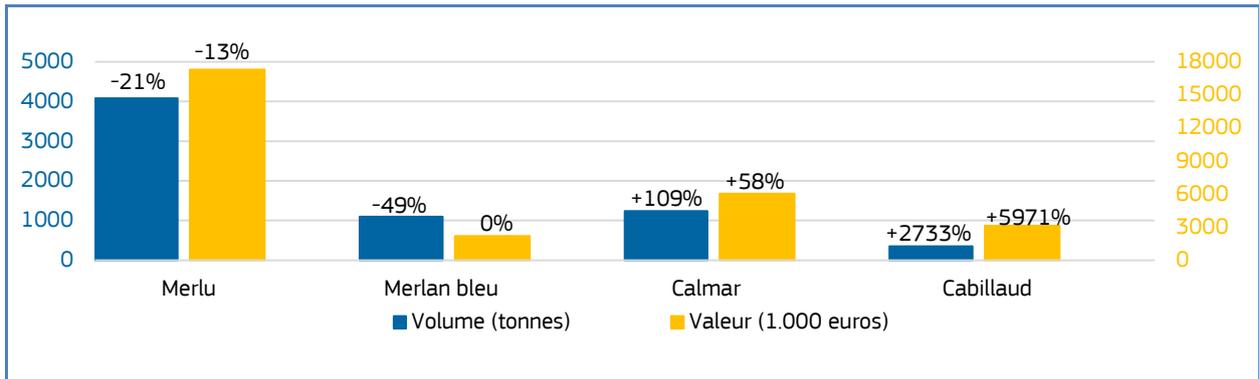


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces

Tableau 30. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE

Espagne	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	1.302 millions d'euros, -1%	376.442 tonnes, -5%	Palourde et autres vénérédés, flétan noir, espadon, maquereau.
Nov 2024 vs Nov. 2023	112,9 millions d'euros, 0%	27.281 tonnes, -3%	Valeur : cabillaud, calmar, merlu. Volume : merlu, merlan bleu.

Graphique 30. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN ESPAGNE, NOVEMBRE 2024

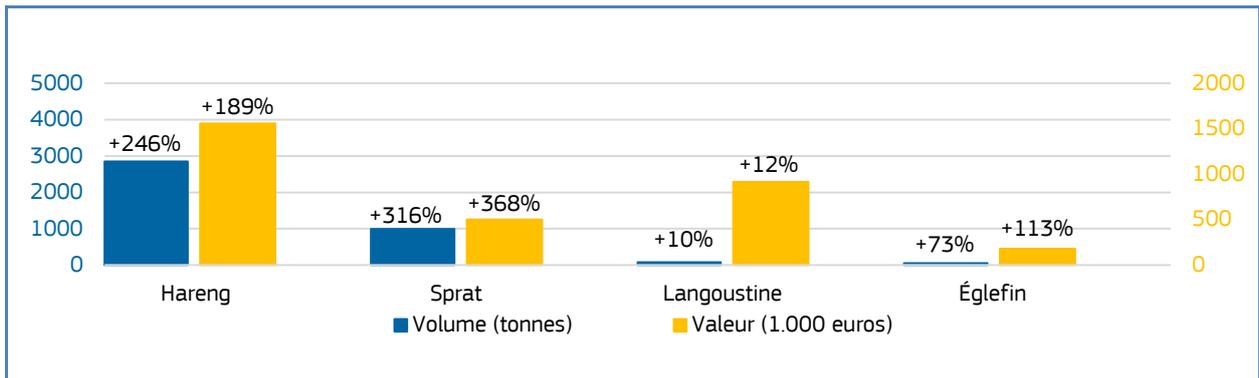


Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 31. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE

 Suède	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives	Remarques
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	56,3 millions d'euros, -28%	47.949 tonnes, -56%	Sprat, hareng, autres poissons de fond*, crevette d'eau froide.	En novembre 2024, les premières ventes de sprat ont augmenté par rapport à novembre 2023, sans doute en raison d'une demande accrue du marché ayant entraîné une hausse des prix, ce qui indique que cette demande n'a pas été satisfaite.
Nov 2024 vs Nov. 2023	5 millions d'euros, +48%	4.284 tonnes, +195%	Hareng, sprat, langoustine, églefin.	Le hareng a également vu ses premières ventes progresser durant la même période. Les totaux admissibles de capture, de bonnes conditions climatiques et la capacité des fournisseurs ont permis de fournir au marché une plus grande quantité de ce poisson. La baisse du prix moyen indique que les besoins du marché ont été comblés.

Graphique 31. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN SUÈDE, NOVEMBRE 2024



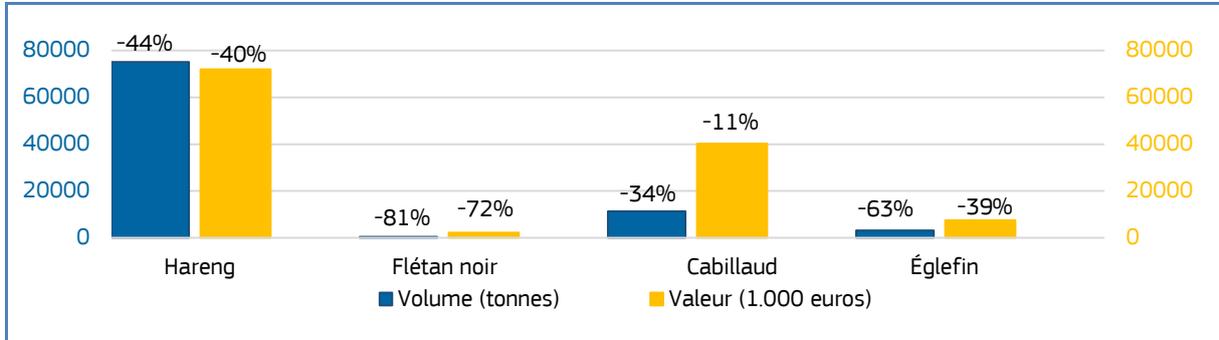
Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

Tableau 32. PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE

 Norvège	Valeur des premières ventes / tendance en %	Volume des premières ventes / tendance en %	Principales espèces contributives
Jan-Nov 2024 vs Jan-Nov 2023	2.938 millions d'euros, -3%	2.645.387 tonnes, -7%	Cabillaud, hareng, lieu noir.

Nov 2024 vs Nov. 2023	209,4 millions d'euros, -24%	158.482 tonnes, -36%	Hareng, flétan noir, cabillaud, églefin.
----------------------------------	---	--------------------------------	--

Graphique 32. **PREMIÈRES VENTES DES PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EN NORVÈGE, NOVEMBRE 2024**



Les pourcentages indiquent l'évolution par rapport à l'année précédente. *Agrégation EUMOFA pour les espèces.

4. IMPORTATIONS EXTRA-UE

En comparant la période janvier-septembre 2024 à celle de 2023, l'on constate que le volume des importations extra-UE a diminué de 1%, tandis que leur valeur augmentait de 3%. Les PEC responsables de cette baisse de volume ont surtout été la farine de poisson (-25%), l'huile de poisson (-30%), le hareng (-18%) et le cabillaud (-9%).

Augmentation de la valeur et du volume : l'Estonie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie et l'Espagne ont connu une hausse de la valeur et du volume de leurs importations extracommunautaires. La Slovénie a enregistré la plus forte progression, principalement sous l'impulsion de la dorade royale (+50% et +59%) et de l'albacore (+24% et +16%).

Baisse de la valeur et du volume : la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la République tchèque, le Danemark, la France, l'Allemagne, la Hongrie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Suède ont enregistré une diminution de la valeur et du volume de leurs importations extra-UE. La chute la plus importante en valeur et en volume a été observée à Malte, notamment en raison du thon rouge (-66% et -8%) et du maquereau (-65% et -68%).

Tableau 33. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE ÉTAT MEMBRE (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)¹⁴**

Pays	Janvier-septembre 2023			Janvier-septembre 2024			Évolution par rapport à janvier-septembre 2023		
	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix	Volume	Valeur	Prix
Autriche	8,61	57.999	6,73	8,91	55.174	6,19	3%	-5%	-8%
Belgique	111,89	688.098	6,15	103,92	638.164	6,14	-7%	-7%	0%
Bulgarie	10,15	25.869	2,55	9,21	24.524	2,66	-9%	-5%	4%
Croatie	8,20	28.983	3,54	6,23	27.421	4,40	-24%	-5%	24%
Chypre	5,62	36.450	6,48	5,41	34.151	6,31	-4%	-6%	-3%
Rép. tchèque	11,54	53.309	4,62	10,57	48.804	4,62	-8%	-8%	0%
Danemark	669,17	2.732.107	4,08	638,05	2.445.772	3,83	-5%	-10%	-6%
Estonie	6,92	39.853	5,76	7,38	40.850	5,53	7%	3%	-4%
Finlande	30,66	223.131	7,28	31,83	215.286	6,76	4%	-4%	-7%
France	443,98	2.466.067	5,55	420,02	2.264.044	5,39	-5%	-8%	-3%
Allemagne	293,30	1.342.316	4,58	244,02	1.120.597	4,59	-17%	-17%	0%
Grèce	103,89	369.471	3,56	102,63	400.902	3,91	-1%	9%	10%
Hongrie	1,98	8.396	4,24	1,96	7.786	3,97	-1%	-7%	-6%
Irlande	96,32	153.752	1,60	133,22	159.026	1,19	38%	3%	-25%
Italie	324,83	1.960.675	6,04	351,96	2.041.543	5,80	8%	4%	-4%
Lettonie	17,16	39.904	2,33	19,03	43.543	2,29	11%	9%	-2%
Lituanie	35,98	130.695	3,63	37,86	129.484	3,42	5%	-1%	-6%
Malte	26,35	76.817	2,92	11,43	28.668	2,51	-57%	-63%	-14%
Pays-Bas	479,23	2.574.431	5,37	495,37	2.579.038	5,21	3%	0%	-3%
Pologne	182,68	786.755	4,31	179,24	775.594	4,33	-2%	-1%	0%
Portugal	117,17	519.204	4,43	127,22	560.198	4,40	9%	8%	-1%
Roumanie	14,46	59.239	4,10	14,85	65.654	4,42	3%	11%	8%
Slovaquie	4,72	16.416	3,48	3,99	12.580	3,15	-15%	-23%	-9%

¹⁴ Entre janvier et septembre 2024, 26 États membres (EM) de l'UE ont déclaré des importations extra-UE pour 12 groupes de produits. Ces importations extracommunautaires portent sur des biens enregistrés par les États membres dès leur entrée sur le territoire de l'UE, sans inclure le transit.

Slovénie	3,99	16.420	4,11	5,46	22.316	4,09	37%	36%	-1%
Espagne	866,65	4.163.943	4,80	901,67	4.198.918	4,66	4%	1%	-3%
Suède	524,64	3.970.824	7,57	498,35	3.819.419	7,66	-5%	-4%	1%
UE-27	4.400,10	22.541.451	5,12	4.369,81	21.759.898	4,98	-1%	-3%	-3%

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Augmentation de la valeur et du volume : les autres poissons de mer ainsi que le thon et les espèces apparentées sont les seuls groupes de produits ayant vu augmenter la valeur et le volume de leurs importations extra-UE. Les plus fortes hausses sont à mettre au crédit de la dorade royale (+25% en valeur et +6% en volume), du bar commun (+27% et 39%), du listao (+9% et +15%) et de l'albacore (+3% et +17%).

Baisse de la valeur et du volume : le groupe des poissons plats et des petits pélagiques a connu une baisse de la valeur et du volume de leurs importations extracommunautaires. Les poissons plats, dont le flétan noir (-12% en valeur et -15% en volume), ont été le principal vecteur de cette diminution. En ce qui concerne les petits pélagiques, les chutes les plus importantes sont à mettre au compte de la sardine (-24% en valeur et -24% en volume), du hareng (-7% et -18%) et du maquereau (-6% et -15%).

Tableau 34. **BILAN DES IMPORTATIONS EXTRA-UE ENTRE JANVIER ET SEPTEMBRE, AU NIVEAU DE CHAQUE GROUPE DE PRODUITS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

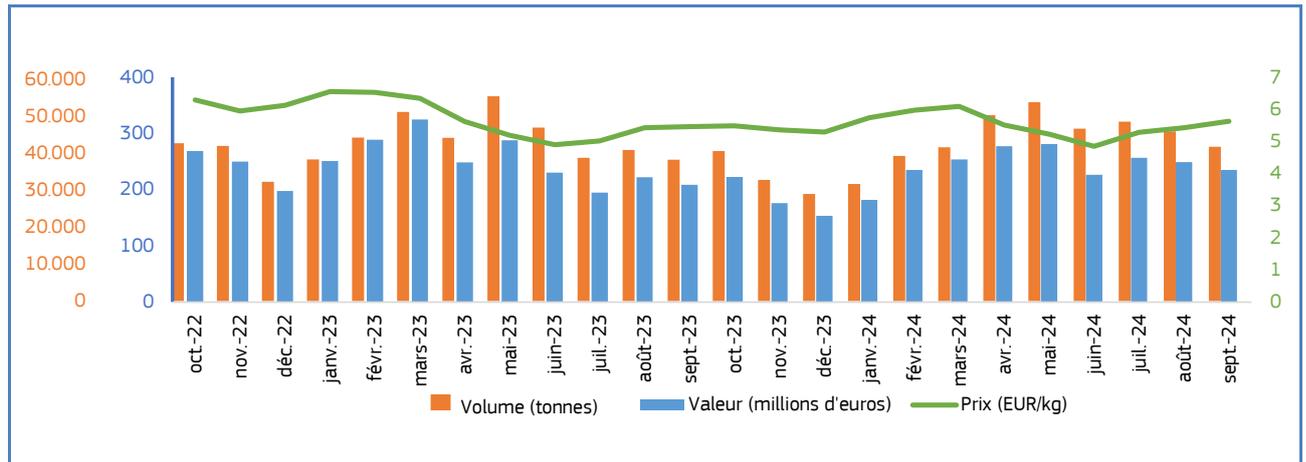
Groupes de produits	Janvier-septembre 2023			Janvier-septembre 2024			Évolution par rapport à janvier-septembre 2024			PEC
	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix	
Bivalves	509	100.297	5,07	478	103.79	4,61	-6%	3%	-9%	Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés, autres moules.
Céphalopodes	2.258	398.440	5,67	2.197	399.75	5,50	-3%	0%	-3%	Seiche, autres céphalopodes.
Crustacés	3.340	466.787	7,15	3.211	479.47	6,70	-4%	3%	-6%	Crevette d'eau chaude, crabe.
Poissons plats	387	74.203	5,22	345	66.753	5,17	-11%	-10%	-1%	Autres poissons plats, flétan noir.
Poissons d'eau douce	410	101.342	4,05	409	103.11	3,97	0%	2%	-2%	Autres poissons d'eau douce, siluriformes d'eau douce.
Poissons de fond	3.599	805.153	4,47	3.243	811.68	4,00	-10%	1%	-11%	Lieu d'Alaska, cabillaud.
Autres poissons de mer	1.225	221.129	5,54	1.298	232.04	5,60	6%	5%	1%	Dorade royale, bar commun.
Salmonidés	6.217	716.641	8,67	6.189	744.32	8,31	0%	4%	-4%	Saumon, truite.
Petits pélagiques	718	334.025	2,15	700	281.50	2,49	-2%	-16%	16%	Sardine, hareng.
Thon et espèces apparentées	2.355	457.708	5,14	2.421	514.86	4,70	3%	12%	-9%	Listao, albacore.

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

4.1. Importations extracommunautaires de céphalopodes dans les États membres de l'UE

Au cours de la période comprise entre janvier et septembre 2024, les importations extra-UE de céphalopodes ont représenté une valeur totale de 2,197 milliards d'euros et un volume de 399.75 tonnes. Le prix a atteint 5,50 EUR/kg pour quatre espèces commerciales principales. Par rapport à la même période en 2023, la valeur a diminué de 3% et le volume est resté stable.

Graphique 33. **VALEUR, VOLUME ET PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CÉPHALOPODES, 2022-2024**
(volume en tonnes et valeur en millions d'euros)



Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-COMEXT.

Le prix des importations extra-UE de céphalopodes a baissé durant la période analysée (-3,7%). Le volume présente des pics saisonniers en mai.

Au cours de la période comprise entre janvier et septembre 2024, l'Espagne (62%), l'Italie (22%) et la Grèce (5%) ont été les principaux importateurs de céphalopodes provenant de pays tiers, représentant ensemble environ 89% du total.

Tableau 35. **PRINCIPAUX IMPORTATEURS EXTRA-UE DE CÉPHALOPODES**

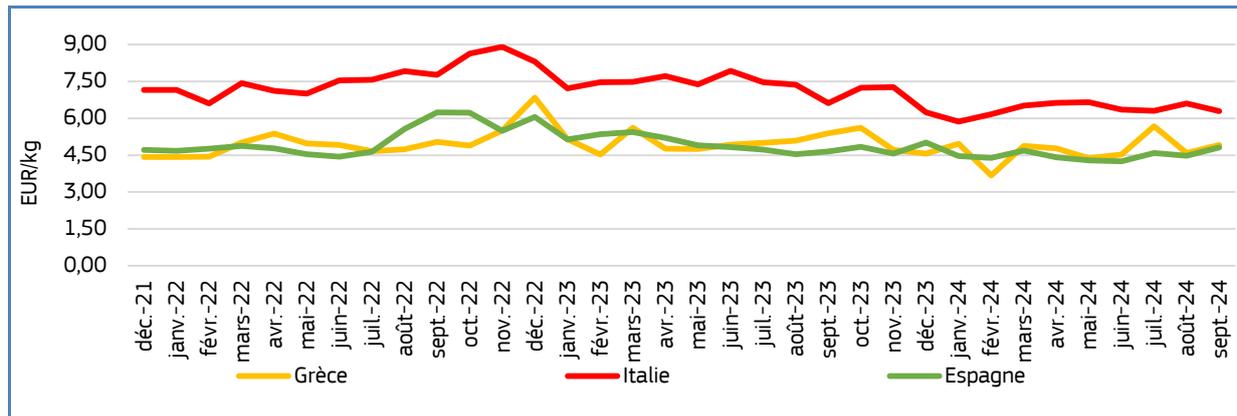
ÉTAT MEMBRE DE L'UE	Valeur (millions d'euros)			Volume (tonnes)			Principales espèces commerciales
	Janv-sept 2023	Janv-sept 2024	Tendance en %	Janv-sept 2023	Janv-sept 2024	Tendance en %	
Espagne	1.387	1.315	-5%	254.059	246.457	-3%	Calmar, poulpe
Italie	542	551	+2%	81.740	87.648	+7%	Calmar, poulpe
Grèce	91	112	+23%	17.714	21.723	+23%	Calmar, poulpe

4.2. Importations extracommunautaires de calmar dans les États membres de l'UE

Appartenant au groupe de produits des céphalopodes, le calmar est l'espèce commerciale la plus importante. Il constitue 46% du volume total et 41% de la valeur totale, suivi du poulpe (21% et 34%, respectivement).

La Grèce, l'Italie et l'Espagne sont les plus grands importateurs de calmar en provenance de pays extra-communautaires.

Graphique 34. **PRIX DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CALMAR EN GRÈCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE (DÉC. 2021 – SEPT. 2024)**

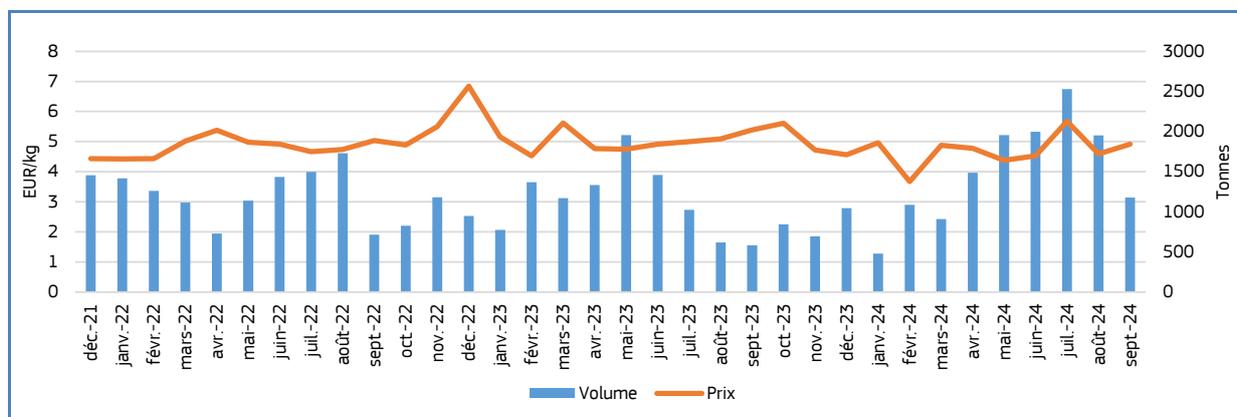


De décembre 2021 à septembre 2024, le prix du calmar a augmenté en Grèce (+3,5%) et en Espagne (+1%), tandis qu'il diminuait en Italie (-4,15%). De janvier à septembre 2024, la Grèce en a importé 10.292 tonnes (32% de plus que durant la même période en 2023), tandis que son prix fléchissait de 4%. Ce pays enregistre des pics d'importation entre mai et août. En termes de volume, les principaux pays d'origine ont été l'Inde (25%), l'Argentine et la Nouvelle-Zélande.

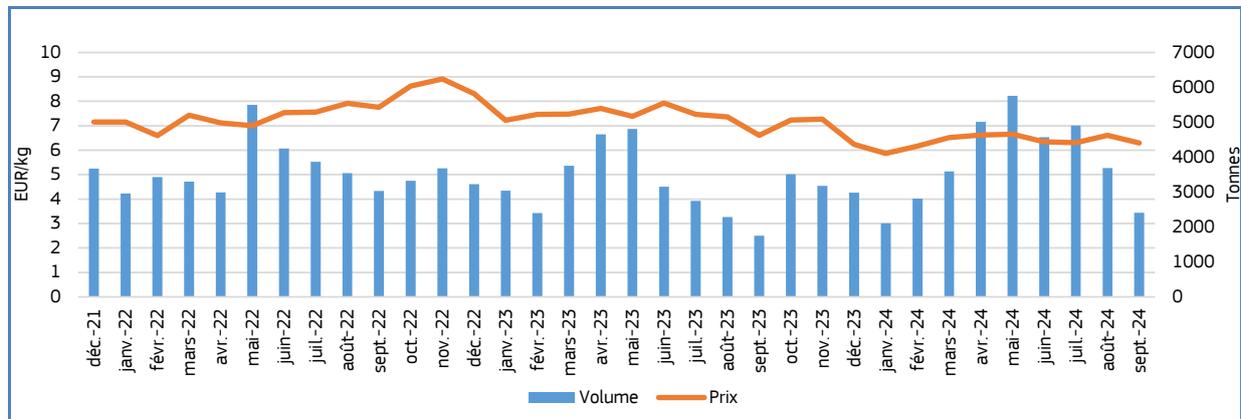
Au cours de la même période, l'Italie a importé 34.864 tonnes de calmar (22% de plus qu'en 2023), tandis que son prix moyen diminuait de 14%. Les pics d'importation se produisent en mai dans ce pays. En termes de volume, les principaux pays d'origine ont été l'Inde (23%), la Thaïlande et l'Argentine.

Plus de moitié des 118.121 tonnes importées par l'Espagne provenaient des Îles Falkland (51%), les autres pays d'origine étant le Maroc et l'Inde. Les importations espagnoles les plus importantes se produisent entre mai et juin. Entre janvier et septembre 2024, le volume a progressé de 14% et le prix a reculé de 10%.

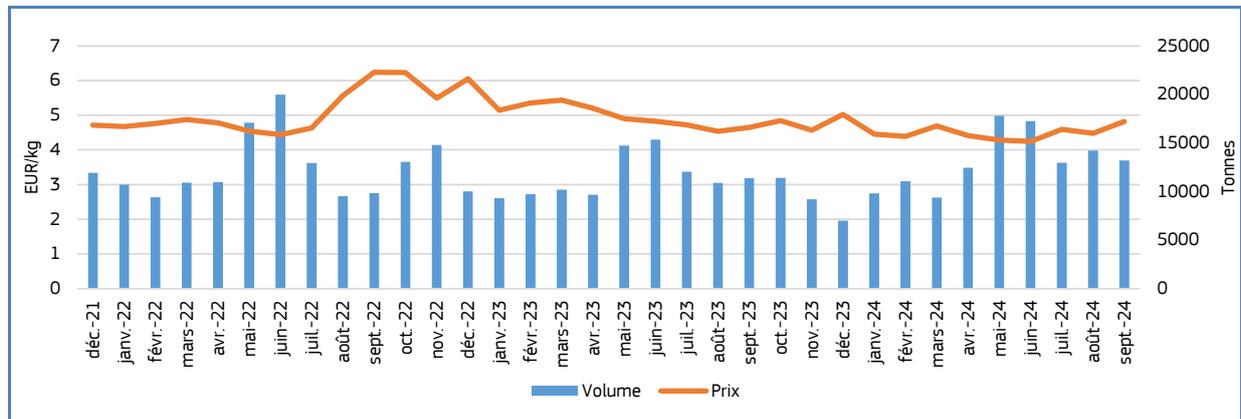
Graphique 35. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CALMAR EN GRÈCE, 2021 - 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 36. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CALMAR EN ITALIE, DÉC. 2021 - SEPT. 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



Graphique 37. **VALEUR UNITAIRE ET VOLUME DES IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CALMAR EN ESPAGNE, DÉC. 2021 - SEPT. 2024 (volume en tonnes, prix en EUR/kg)**



4.3. Importations extra-UE de calmar par pays d'origine

En comparant la période janvier-septembre de 2023 à celle de 2024, les importations communautaires de calmar¹⁵ ont suivi une tendance à la hausse en termes de volume (+16%) et de valeur (+4%). De janvier à septembre 2024, l'Union européenne a importé 182.291 tonnes de calmar pour une valeur de 895 millions d'euros. En 2024, les principaux pays exportateurs de cette espèce dans l'UE ont été les îles Falkland (33%), l'Inde (16%), le Maroc (12%) et la Chine (9%). Une hausse globale des importations de calmar a été enregistrée entre janvier et septembre 2024 par rapport à la même période en 2023 (+16%).

¹⁵ 03074220 - Calmar *Loligo* spp., vivant, frais ou réfrigéré.

03074230 - Calmars *Ommastrephes* spp., *Nototodarus* spp., *Sepioteuthis* spp., vivants, frais ou réfrigérés.

03074240 - Toutenon commun *Todarodes sagittatus*, vivant, frais ou réfrigéré.

03074331 - Calmar *Loligo vulgaris*, congelé.

03074333 - Calmar *Loligo pealei*, congelé.

03074335 - Calmar *Loligo gahi*, congelé.

03074338 - Calmar *Loligo* spp., congelé (autre que *Loligo vulgaris*, *pealei* et *gahi*).

03074391 - Calmars *Ommastrephes* spp., *Nototodarus* spp., *Sepioteuthis* spp., congelés (autres que *Ommastrephes sagittatus*).

03074392 - Calmar *Illex* spp., congelé.

03074395 - Toutenon commun *Todarodes sagittatus*, *Ommastrephes sagittatus*, congelé.

03074940 - Calmar *Loligo* spp., fumé, séché, salé ou en saumure.

03074950 - Calmars *Ommastrephes* spp., *Nototodarus* spp., *Sepioteuthis* spp., fumés, séchés, salés ou en saumure (autres que *Ommastrephes sagittatus*).

03074960 - Toutenon commun *Todarodes sagittatus*, *Ommastrephes sagittatus*, fumé, séché, salé ou en saumure.



Tableau 36. **IMPORTATIONS EXTRA-UE DE CALMAR PAR PAYS D'ORIGINE EN 2024 (valeur en millions d'euros et volume en tonnes)**

Pays	Janv-sept 2022		Janv-sept 2023		Janv-sept 2024		Janvier-septembre 2024/2023	
	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
Îles Falkland	201	52.653	175	49.837	196	60.779	12%	22%
Maroc	142	14.991	169	17.795	189	21.794	12%	22%
Inde	175	32.052	136	27.362	112	29.438	-18%	8%
Chine	102	20.144	78	16.365	82	17.420	5%	6%
Autres	326	56.635	300	46.079	315	52.860	5%	15%
Total	946	176.475	858	157.438	895	182.291	4%	16%

5. CONSOMMATION

5. 1. Consommation des ménages dans l'UE

Les données analysées dans la section « Consommation » sont extraites de l'EUMOFA, telles que collectées par l'Europanel¹⁶.

En novembre 2024, par rapport à novembre 2023, la consommation des ménages en produits frais de la pêche et de l'aquaculture a augmenté en volume et en valeur dans la plupart des États membres analysés. Seule la Suède a connu à la fois une réduction du volume et de la valeur, imputable au sandre (-78% en volume et -77% en valeur), au flet (-52% et -61%) et au hareng (-54% et -58%).

En Italie, au Portugal et en Espagne, en revanche, le volume a diminué et la valeur a augmenté.

Tableau 37. **BILAN MENSUEL DANS LES PAYS DÉCLARANTS (volume en tonnes et valeur en millions d'euros)**

Pays	Consommation par habitant en 2022* (équivalent poids vif, EPV) kg/habitant/an	Novembre 2022		Novembre 2023		Novembre 2024		Évolution de novembre 2023 à novembre 2024		Évolution de Janv-nov 2023 à Janv-nov 2024	
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Danemark*	20,00-25,00	826	15,19	876	17,29	968	19,92	10%	15%	11%	10%
France	32,58	16.369	206,35	16.401	206,95	16.913	215,13	3%	4%	0%	-1%
Allemagne	12,49	4.687	71,87	4.812	73,55	4.789	80,11	0%	9%	-5%	-3%
Hongrie	6,73	335	2,64	296	2,65	318	2,89	7%	9%	24%	18%
Irlande*	20,00	821	13,76	830	14,62	873	15,90	5%	9%	-4%	-2%
Italie	30,01	18.701	228,78	18.109	224,45	17.788	234,83	-2%	5%	-7%	-2%
Pays-Bas*	18,88	2.428	41,98	2.297	45,07	2.332	45,75	2%	2%	-8%	-6%
Pologne	13,68	3.124	24,61	3.241	33,57	3.621	39,07	12%	16%	0%	16%
Portugal	54,54	4.620	36,42	4.717	37,17	4.511	37,83	-4%	2%	-6%	1%
Espagne	41,92	38.760	376,99	40.276	403,00	38.364	412,15	-5%	2%	-5%	0%
Suède	22,46	631	8,93	781	10,99	612	8,99	-22%	-18%	10%	8%

* Les méthodes d'estimation de la consommation apparente à l'échelle de l'UE et des États membres divergent. Dans le premier cas, elle repose sur les données et estimations indiquées dans la note méthodologique et, dans le second cas, elle nécessite une adaptation des tendances anormales en raison du plus grand impact de l'évolution des stocks. Dans les cas où les estimations de l'EUMOFA concernant la consommation apparente par habitant continuaient à présenter une volatilité annuelle élevée en dépit de ces adaptations, des points de contact nationaux ont été sollicités afin de confirmer ces estimations ou de fournir leurs propres chiffres. Ceux-ci sont signalés par un *. Dans ce cas-là, les données ont été fournies par les sources nationales suivantes : Office néerlandais de commercialisation du poisson et Institut polonais de l'économie alimentaire et agricole - Institut polonais de recherche. Les estimations pour le Danemark ont été transmises par l'Université de Copenhague. Enfin, celles relatives à l'Irlande ont été communiquées par l'EUMOFA.

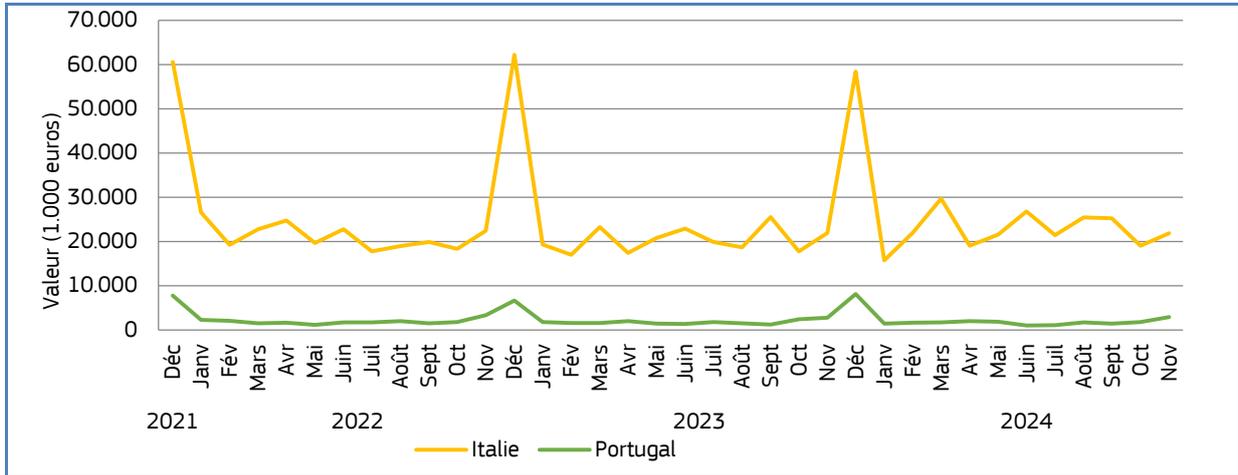
De janvier à novembre 2024, par rapport à la même période en 2023, le Danemark, la Hongrie et la Suède ont affiché un taux supérieur à la consommation périodique en termes de volume et de valeur, tandis que l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et les Pays-Bas ont présenté un niveau de consommation inférieur. La plus forte hausse a été recensée en Hongrie, où les espèces consommées ne sont pas indiquées. Enfin, la chute la plus importante s'est produite aux Pays-Bas, principalement en raison d'une baisse de consommation de crevettes (-25,4% en volume et -24,9% en valeur) et de cabillaud (-21,3% en volume et -20,4% en valeur).

¹⁶ Dernière mise à jour : 15-01-2025.

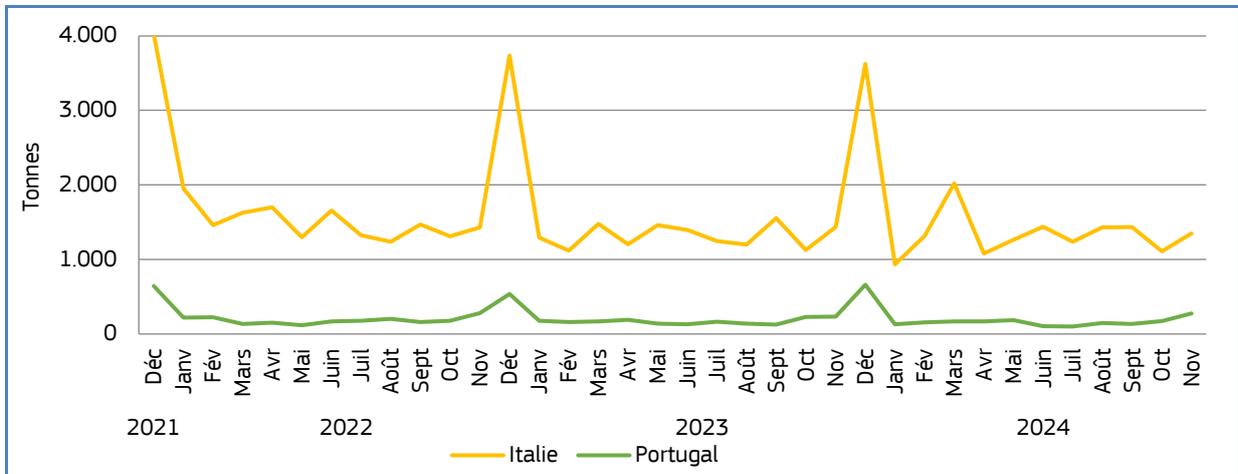
5.2. Bilan de la consommation des ménages¹⁷ en céphalopodes dans l'UE

Parmi les données relatives à la consommation des ménages recueillies par l'EUMOFA, deux États membres (l'Italie et le Portugal) ont déclaré des données portant sur les céphalopodes. Tous deux consomment du poulpe. En revanche, la consommation de calmar n'a été déclarée que par l'Italie.

Graphique 38. **ACHATS DE CÉPHALOPODES (EN VALEUR) PAR LES MÉNAGES ITALIENS ET PORTUGAIS**



Graphique 39. **ACHATS DE CÉPHALOPODES (EN VOLUME) PAR LES MÉNAGES ITALIENS ET PORTUGAIS**



¹⁷ Les données relatives à la consommation des ménages, analysées dans ce rapport, se réfèrent exclusivement aux pays ayant déclaré des données de consommation. L'on ne peut en déduire que seuls les États membres en question consomment ce produit au sein de l'UE-27. Cette analyse se limite aux données disponibles et peuvent ne pas refléter le champ complet de la consommation dans l'ensemble des États membres.

5.3. Tendances de la consommation des ménages en poulpe, principale espèce de céphalopode dans les pays déclarants

Tendance à long terme (de déc. 2021 à nov. 2024) : tendance à la baisse du volume et légère tendance la hausse des prix.

Prix moyen annuel : 13,38 EUR/kg (2021), 14,05 EUR/kg (2022), 14,07 EUR/kg (2023).

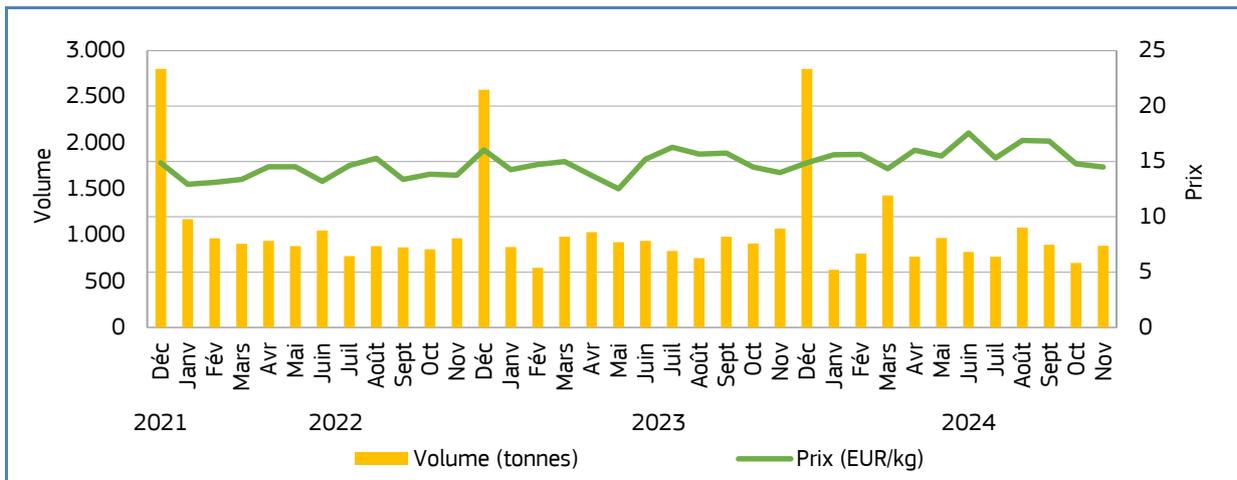
Consommation annuelle : 15.440 tonnes (2021), 12.841 tonnes (2022), 12.752 tonnes (2023).

Tendance à court terme (de janv. à nov. 2024) : tendance à la baisse du volume et fluctuation des prix.

Prix : 15,73 EUR/kg.

Consommation : 9.742 tonnes.

Graphique 40. **PRIX AU DÉTAIL ET VOLUME DE CALMAR FRAIS ACHETÉ PAR LES MÉNAGES PORTUGAIS ET ITALIENS , DÉCEMBRE 2021 – NOVEMBRE 2024**



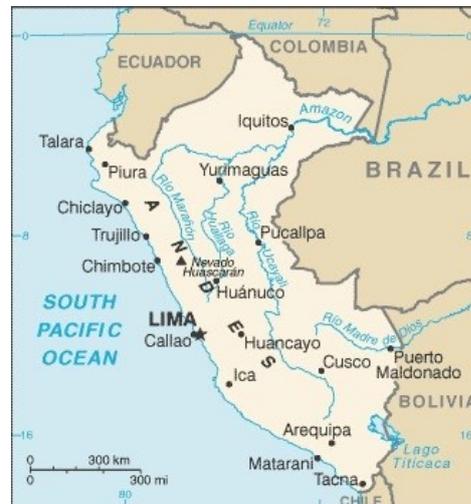
Au cours de la période observée, les pays déclarants (l'Italie et le Portugal) ont connu un pic de consommation du poulpe en décembre. Le prix a affiché une légère tendance à la hausse.

6. ÉTUDE DE CAS : LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE AU PÉROU

Le Pérou est un pays d'Amérique du Sud situé le long de l'océan Pacifique. Il est bordé au nord par l'Équateur et la Colombie, à l'est par le Brésil et la Bolivie et au sud par le Chili¹⁸. La cordillère des Andes, qui s'étend du nord-ouest au sud-est du pays, se caractérise par une grande variété de climats et une biodiversité riche en raison des différences extrêmes d'altitude. Au large des côtes occidentales, le courant de Humboldt fournit des eaux riches en planctons dont se nourrissent les poissons et leurs prédateurs, comme les anchois et le thon. Il s'agit de l'une des zones de pêche les plus prolifiques au monde.

La pêche abondante d'anchois fait du Pérou l'un des plus grands producteurs de farine de poisson au monde (20% de la production mondiale totale). Principal produit exporté, la farine de poisson joue un rôle essentiel dans l'économie du pays. La pêche démersale et artisanale et la production aquacole d'espèces autochtones alimentent le marché intérieur et sont synonymes d'emplois pour les petites communautés locales.

6.1. La pêche et l'aquaculture au Pérou



Source: CIA, *The World Factbook*.

Axée sur l'exportation, l'industrie péruvienne de la pêchée est un pilier fondamental de l'économie du pays et une source significative de devises étrangères¹⁹. Le secteur de la pêche en mer revêt une importance particulière, tandis que la pêche en eaux intérieures et l'aquaculture sont plus orientées vers le marché national que vers les exportations. En 2022, les captures ont atteint 5,4 millions de tonnes. Il s'agissait majoritairement d'anchois (77%)²⁰.

En ce qui concerne les activités en mer, la pêche pélagique industrielle est la plus importante et la plus développée¹⁹. Après avoir pris son essor au Pérou dans les années 1950, ce secteur a connu un développement rapide et s'est vite traduit par une capacité de capture multipliée par quatre. Cette surpêche soudaine et le phénomène d'El Niño de 1972-1973 ont entraîné l'effondrement du stock d'anchois, qui était la seule espèce pêchée à l'époque. Les mesures de gestion mises en place ont permis au stock de se récupérer au fil du temps et ont favorisé une meilleure reconstitution de ce dernier lors d'épisodes successifs d'El Niño. La pêche démersale à l'aide de chaluts de fond a débuté le long des côtes dans les années 1960. Les stocks de merlu sont particulièrement ciblés. La pêche artisanale, qui porte sur des espèces diverses, joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et fournit des emplois aux segments les plus pauvres de la population.

La réglementation et la gestion du secteur péruvien de la pêche incombe au ministère de la Production, tandis que l'Institut national de la mer (IMARPE) fournit à ce dernier les informations scientifiques nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de gestion de la pêche²¹. Le Pérou ne dispose pas de politique générale en matière de pêche et de développement côtier et marin. Une loi générale sur la pêche²² a toutefois été adoptée et plusieurs réglementations sectorielles s'appliquent. Les règlements portent notamment sur les aspects suivants : quotas de pêche généraux, tailles de capture minimales, seuils de tolérance pour la pêche de juvéniles, conditions d'obtention de licence et de permis de pêche, interdiction de la pêche industrielle dans certaines zones et caractéristiques des méthodes de capture industrielles. Des quotas s'appliquent à deux espèces : le merlu et l'anchois du Pérou en vue de la consommation humaine indirecte²³. Ces mesures ont été adoptées afin de renforcer la protection de ces stocks contre la surexploitation.

Par rapport au secteur de la pêche, l'aquaculture joue un rôle mineur dans la sécurité alimentaire et l'économie. Cela se reflète dans les faibles volumes produits. En 2022, en effet, ces derniers se sont élevés à 141.000 tonnes, pour une valeur de 476.000 euros. Il s'agissait essentiellement de truite arc-en-ciel (44%), de crevette à pattes blanches (32%) et de pétoncle éventail (11%)²⁴. Introduite dans les années 1920 par le biais d'œufs fécondés importés des États-Unis, la truite arc-en-ciel a été la première espèce élevée au Pérou. L'élevage de crevettes remonte aux premiers essais de l'IMARPE et de l'ancien ministère de la Pêche dans les années 1980. Entre autres espèces, le pirapatinga et le tilapia sont également cultivés, bien que dans une moindre mesure.

¹⁸ Pulgar-Vidal, J. and Moore, J. P. (2025). *Peru*. Britannica.com

¹⁹ FAO (2010). *National fisheries sector overview - Peru*. Fao.org

²⁰ Statistiques de la FAO.

²¹ Monteferri, B. and Muller, M. R. (2019). *Marine and fisheries policies in Latin America*. ResearchGate.net

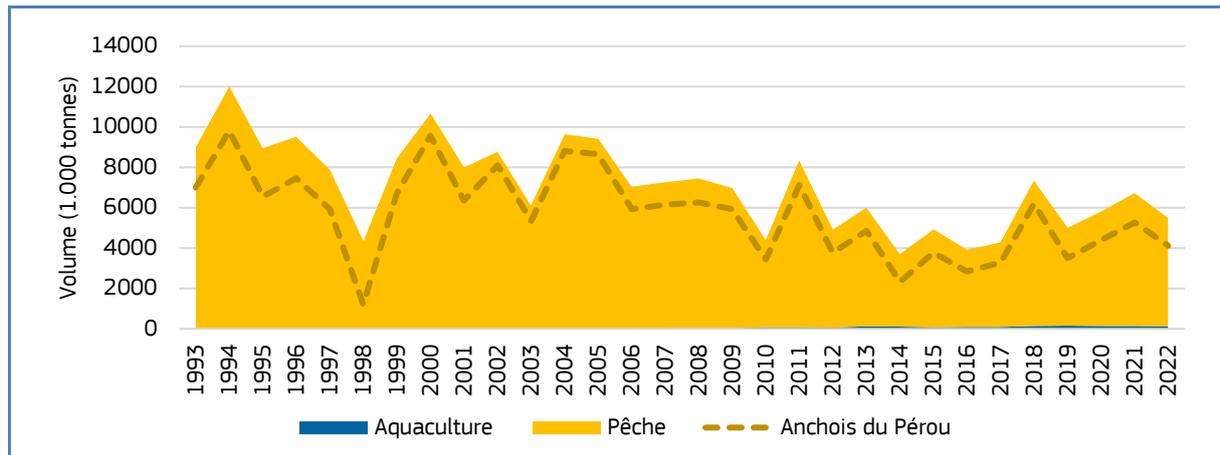
²² D'abord mise en application en 1971, elle a été remplacée entièrement deux fois depuis. L'actuelle loi générale sur la pêche a été entérinée en 1992 (Décret-loi n° 25977).

²³ Produits de la pêche destinés à des fins non alimentaires. Dans ce cas, l'anchois capturé est transformé en farine et en huile de poisson.

²⁴ Statistiques de la FAO.

Le gouvernement péruvien s'est fixé comme priorité de promouvoir la pêche et l'aquaculture. Ainsi le ministère de la Production a lancé en 2017 le Programme national en faveur de l'innovation de la pêche et de l'aquaculture (PNIPA), financé par la Banque mondiale et des investissements techniques de la FAO²⁵. L'objectif de cette initiative consiste à assurer une utilisation plus durable des ressources naturelles et à améliorer les conditions de vie des travailleurs dans les secteurs halieutique et aquacole. En 2024, le gouvernement a annoncé son intention d'élaborer et d'adopter une nouvelle politique nationale de pêche et d'allouer des ressources au programme « A Comer Pescado » (« Mangeons du poisson »)²⁶. Il a également déclaré que le ministère de la Production a récemment adopté le Plan stratégique sectoriel pluriannuel (PESEM), qui fixe les objectifs à atteindre en matière de pêche et d'aquaculture durant la période 2024-2030.

Graphique 41. **PRODUCTION HALIEUTIQUE ET AQUACOLE TOTALE DU PÉROU (1993-2022)**

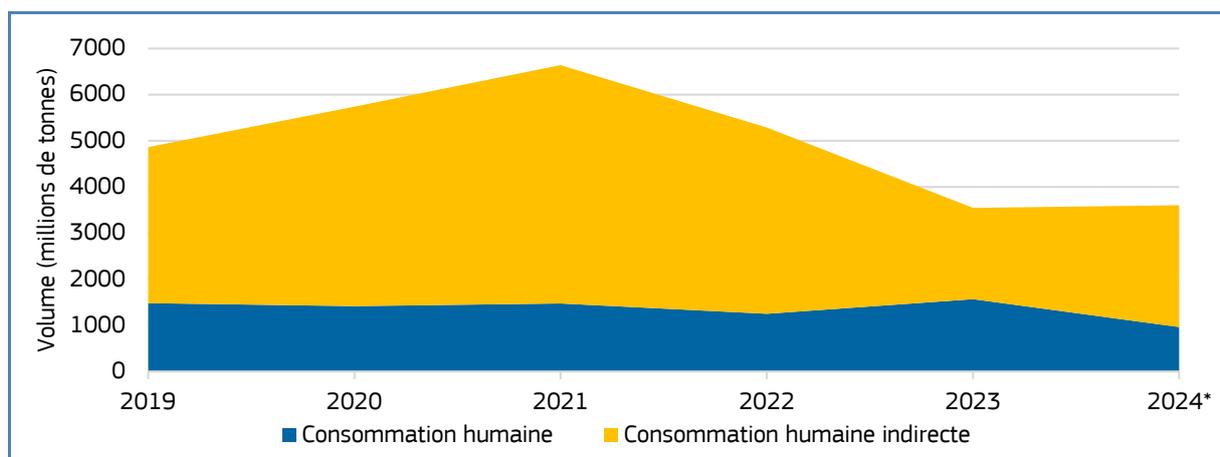


Source: FAO.

Production halieutique

En 2023, selon le ministère de la Production, 3,6 millions de tonnes de produits de la pêche ont été débarqués en vue de la consommation humaine (+26% par rapport à 2022), ainsi que 2 millions de tonnes de produits destinés à la consommation humaine indirecte (-51% par rapport à l'année précédente). Jusqu'à septembre 2024 inclus, les débarquements de produits destinés à la consommation humaine se sont élevés à 965.000 tonnes, soit 24% de moins que durant la même période en 2023. En revanche, les débarquements de produits destinés à la consommation humaine indirecte ont augmenté de 218% entre les deux périodes.

Graphique 42. **INDICE DES PRIX DE PREMIÈRE VENTE POUR UNE SÉLECTION DE PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSON DANS L'UE**



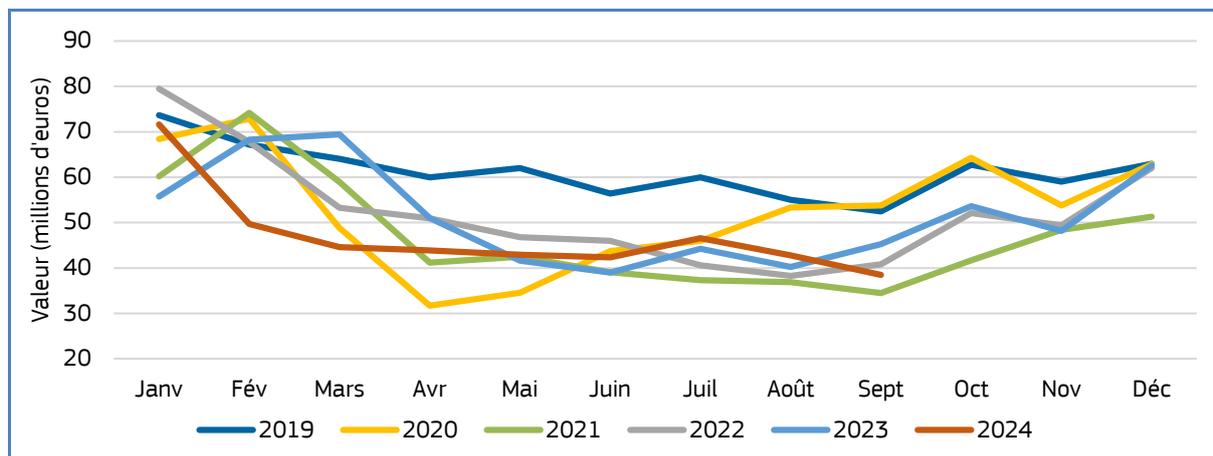
Source : ministère de la Production du Pérou. *Jusqu'à septembre inclus.

²⁵ FAO Investment Centre (2025). *Fishing for innovations in Peru*. [Fao.org](https://www.fao.org)

²⁶ Negrete, M. (2024) *Promoting fisheries and aquaculture, a priority for the new Peruvian Government*. [WeAreAquaculture.com](https://www.WeAreAquaculture.com)

La valeur des produits de pêche débarqués, destinés à la consommation humaine, ont atteint 627,4 millions d'euros en 2023, soit une réduction de 1% par rapport à 2022. En 2024 (de janvier à septembre), leur valeur a encore diminué de 7% par rapport à la même période de l'année précédente. Quant aux produits destinés à la consommation humaine indirecte, leur valeur a chuté de 60% en 2023 par rapport à 2022. Entre janvier et septembre 2024, cependant, elle a augmenté de 510% par rapport à la même période en 2023.

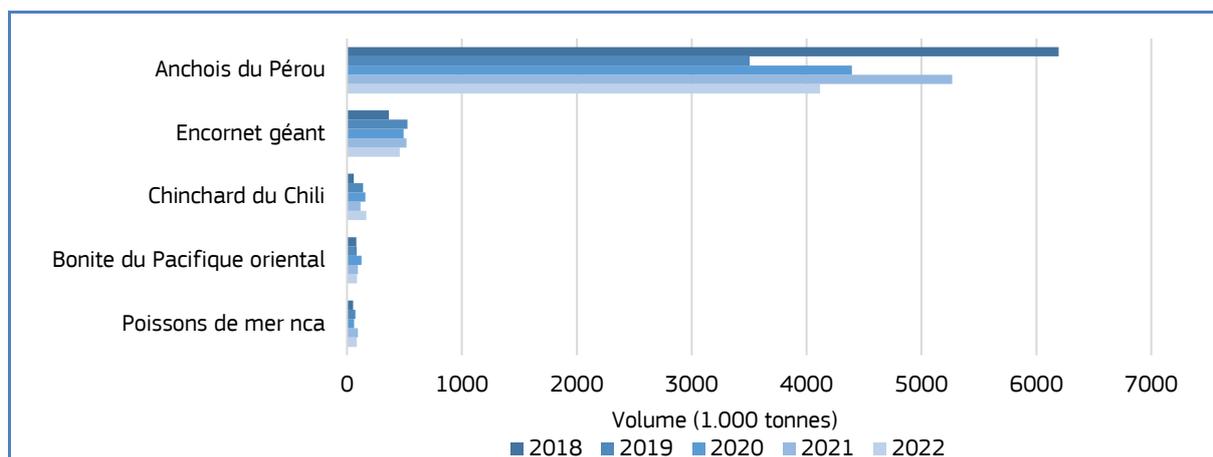
Graphique 43. **DÉBARQUEMENTS DE PRODUITS DE LA PÊCHE MARINE ET EN EAUX INTÉRIEURES, DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE (2019-2024)**



Source : ministère de la Production du Pérou.

Les principales espèces capturées au Pérou en vue de la consommation humaine sont l'encornet géant, le chinchard du Chili, le maquereau espagnol, le bonite du Pacifique oriental et l'anchois du Pérou. L'encornet géant, qui occupe le premier rang des débarquements depuis 2019, constitue environ 40% du volume total chaque année. Il est suivi du chinchard du Chili (10 à 15% des débarquements), tandis que le maquereau espagnol, le bonite du Pacifique oriental et l'anchois du Pérou représentent 7 à 8% du total. Parmi les débarquements de produits destinés à la consommation humaine indirecte, l'anchois du Pérou compte pour près de 100% du volume total depuis 2019.

Graphique 44. **LES 5 PRINCIPALES ESPÈCES CAPTURÉES AU PÉROU, PAR VOLUME (2018-2022)**



Source: FAO.

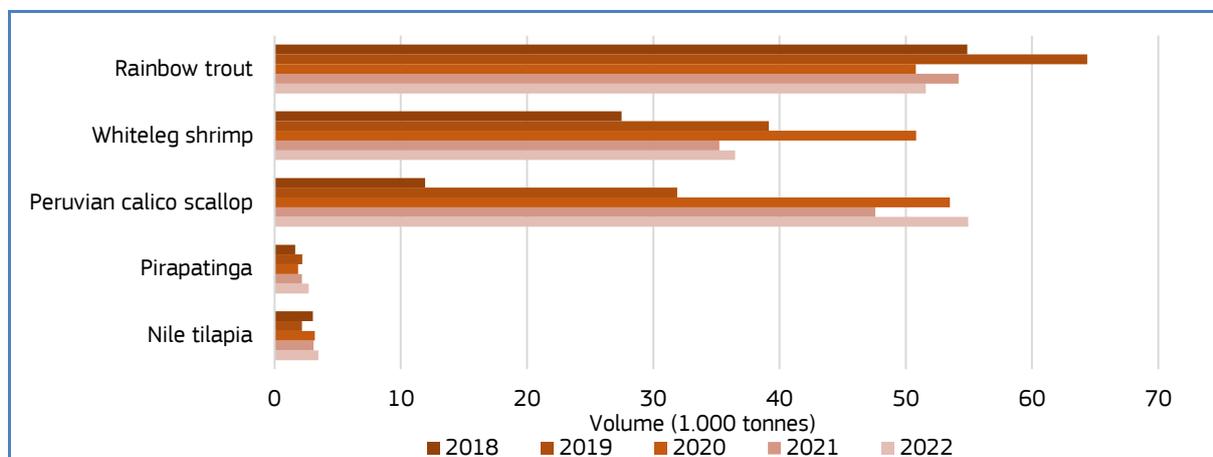
Production aquacole

L'aquaculture s'est développée au Pérou au cours des dernières décennies. Elle constitue un domaine d'intérêt pour le gouvernement actuel. Peu d'espèces sont élevées à ce stade. La crevette à pattes blanches et le pétoncle éventail sont les plus produits, essentiellement en vue de leur exportation²⁷. La truite, cultivée en altitude dans les Andes, est destinée à la fois au marché local et à l'exportation. Il en va de même du tilapia, bien qu'élevé en milieu forestier de basse altitude et en moins grande quantité que la truite.

²⁷ FAO (2010). National fisheries sector overview - Peru. Fao.org

Les espèces autochtones telles que le pirapatinga, le pacu noir et le pacu rouge sont cultivées dans les régions tropicales afin d'alimenter le marché local.

Graphique 45. **LES 5 PRINCIPALES ESPÈCES D'ÉLEVAGE AU PÉROU, PAR VOLUME (2018-2022)**



Source : FAO.

Production de farine et d'huile de poisson.

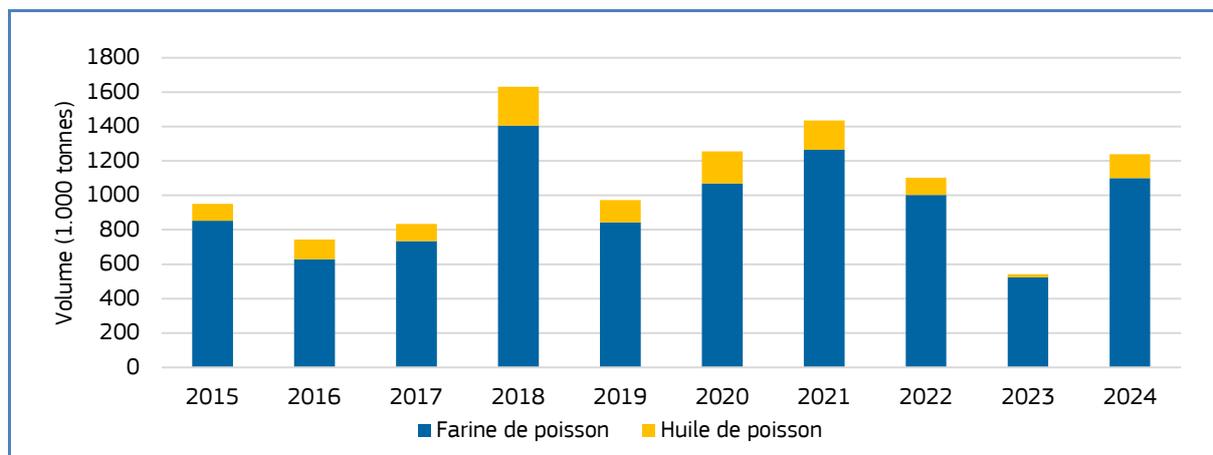
En termes de volume, la pêche de l'anchois du Pérou est la plus importante du genre consacrée à une seule espèce au niveau mondial. Ce poisson est un composant essentiel de la production péruvienne de farine et d'huile de poisson ainsi que l'un des piliers de l'économie du pays. Le Pérou fabrique environ 20% de la production mondiale de farine et d'huile de poisson. Vu que près de 100% du volume est exporté, toute modification de l'approvisionnement influe fortement sur les prix mondiaux.

En 2023, la production a fortement diminué par rapport à 2022, en raison de conditions météorologiques défavorables (El Niño), ce qui a eu un impact sur le niveau des prix à l'échelle mondiale. Environ 520.000 tonnes de farine de poisson (-48%) et 20.000 tonnes d'huile de poisson (-637%) ont été produites en 2023. Le prix des exportations péruviennes de farine de poisson a augmenté de 18% et celui des exportations d'huile de poisson de 74% par rapport à l'année précédente. Et il était inférieur de 28% et 218%, respectivement, à celui affiché deux ans auparavant. La pénurie d'huile de poisson sur les marchés mondiaux a entraîné une flambée des prix l'an dernier.

La pêche de l'anchois du Pérou s'est améliorée en 2024, ce qui a permis aux producteurs de farine de poisson de disposer de davantage de matière première. Pour 2024, la production est estimée à environ 1,1 million de tonnes de farine de poisson et 140.000 tonnes d'huile de poisson. Grâce au redressement des captures et de la production, les prix se sont stabilisés au cours de l'année.

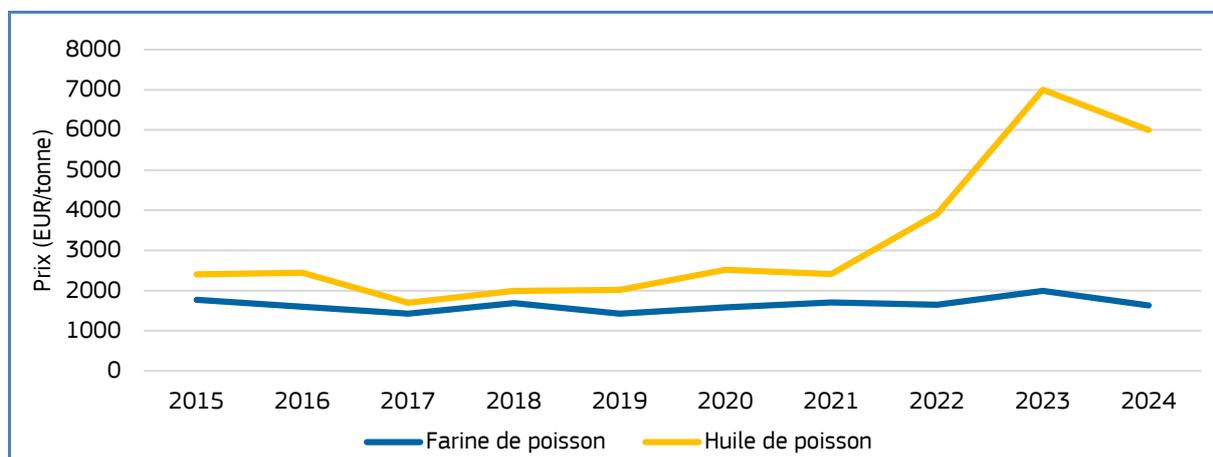
La Chine est de loin le principal marché de destination de la farine de poisson du Pérou (près de 80% de son approvisionnement en 2022 et 2023 et 87% entre janvier et août 2024). Les principaux importateurs d'huile de poisson péruvienne sont la Chine, le Canada, le Chili, le Danemark et la Norvège.

Graphique 46. **PRODUCTION PÉRUVIENNE DE FARINE ET D'HUILE DE POISSON (2015-2024)**



Source : IFFO.

Graphique 47. **PRIX DES EXPORTATIONS PÉRUVIENNES DE FARINE DE POISSON (2015-2024)**



Source : Oil world.

6.2. Commerce international

Exportations péruviennes de produits de la pêche et de l'aquaculture

En 2023, le Pérou a exporté 1,46 million de tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture, pour une valeur de 2,9 milliards d'euros. Cela constitue une chute de 25% en volume et de 27% en valeur par rapport à 2022. Ce recul important est dû à la baisse de l'offre de farine et d'huile de poisson, deux principaux produits d'exportation du pays.

La Chine a été le principal pays de destination en termes de volume (43%) et de valeur (40%). Alors que ce pays consomme désormais environ 80% de la production péruvienne de farine de poisson, la réduction de l'offre a eu un fort impact sur les prix du marché chinois, où le volume des exportations a chuté de 36% et la valeur de 32%. L'Équateur et les États-Unis figurent également parmi les principaux pays importateurs des produits péruviens. Les exportations vers le marché équatorien sont surtout composées de farine de poisson et d'autres produits destinés à des fins non alimentaires, tandis que les États-Unis ont importé principalement des crevettes, de l'huile de poisson et d'autres poissons de mer²⁸. La Corée du Sud et l'Espagne sont les principaux marchés de destination des exportations péruviennes de céphalopodes. Dans l'UE, en 2023, les trois principaux marchés de destination ont été l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne.

Toujours en 2023, la farine de poisson a été le principal produit exporté, à la fois en termes de volume (538.000 tonnes) et de valeur (865 millions d'euros). Cela représente une chute importante par rapport à 2022, où le volume exporté était supérieur à 1,7 million

²⁸ Aucune distinction entre les espèces dans le volume exporté.

de tonnes et la valeur était de l'ordre de 1,1 milliard d'euros. La Chine (79% du total), l'Équateur (7%), le Japon (4%) et l'Allemagne (3%) ont constitué les principaux marchés de destination de la farine de poisson.

Les céphalopodes sont le deuxième produit d'exportation, avec un volume de 415.000 tonnes en 2023, pour une valeur de 790 millions d'euros, soit 64% de plus en volume et 36% de plus en valeur par rapport à 2022. Les principaux pays importateurs ont été la Chine, la Corée du Sud, l'Espagne et la Thaïlande, représentant ensemble 74% du volume et 73% de la valeur en 2023.

Les produits destinés à des fins non alimentaires²⁹ ont représenté le troisième plus grand volume d'exportation (251.000 tonnes, pour une valeur de 266 millions d'euros en 2023). Cela constitue une chute de 15% en volume et de 21% en valeur par rapport à 2022. Les principaux pays de destination ont été l'Équateur, la Chine, la Colombie et le Panama, représentant ensemble 96% du volume et 95% de la valeur.

Tableau 38. **TOTAL DES EXPORTATIONS PÉRUVIENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en millions d'euros)**

Partenaire commercial	2020		2021		2022		2023		2024*	
	Volume	Valeur								
Chine	756.160	930	1.198.508	1.594	993.096	1.728	634.802	1.168	835.586	1.401
UE-27	196.199	414	243.187	498	204.993	601	140.526	397	94.283	409
États-Unis	32.458	197	38.981	256	35.898	286	28.400	243	30.532	278
Équateur	144.761	135	220.411	197	309.653	386	250.488	280	212.160	205
Corée du Sud	66.905	156	57.092	118	61.440	205	73.258	217	28.235	114
Japon	68.913	124	77.692	135	74.953	188	46.174	109	46.804	108
Chili	21.276	35	20.268	33	20.763	63	7.418	30	18.978	102
Canada	25.349	85	34.045	104	24.518	106	11.742	71	12.643	92
Norvège	8.799	17	23.685	44	8.677	36	1.257	8	12.448	78
Côte d'Ivoire	4.887	4	7.561	6	21.348	19	54.835	51	59.997	63
Autres	255.585	370	298.227	427	215.522	425	211.654	375	183.192	344
Total	1.581.292	2.467	2.219.657	3.413	1.970.861	4.043	1.460.554	2.950	1.534.860	3.194

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor. *Jusqu'à octobre inclus.

Importations péruviennes de produits de la pêche et de l'aquaculture

En 2023, les importations péruviennes de produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint 205.000 tonnes pour une valeur de 444,8 millions d'euros. Cela constitue une chute de 5% en volume et une hausse de 3% en valeur par rapport à 2022. Outre les produits destinés à des fins non alimentaires, les principales espèces commerciales importées ont été les crevettes et le thon, dont le prix est relativement élevé. Les quatre premières espèces commerciales importées ont compté pour 71% du volume total et 77% de la valeur totale.

En 2023, l'Équateur a été le principal fournisseur en termes de volume (37%) et de valeur (21%). Ce pays a exporté vers le Pérou des produits destinés à des fins non alimentaires, des poissons de mer, du listao et des crevettes.

L'Argentine est le deuxième principal fournisseur, avec près de 12.000 tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture exportées en 2023, pour une valeur de 71 millions d'euros. Les crevettes sont le principal produit provenant de ce pays (74% du volume et 93% de la valeur en 2023).

Le Chili est arrivé en troisième position en termes de valeur et à la deuxième place en termes de volume en 2023. Ses exportations, qui ont atteint 31.600 tonnes pour une valeur de 49 millions d'euros, étaient composées de chinchard et de produits destinés à des fins non alimentaires, dont le prix est relativement bas³⁰.

²⁹ Œufs de poisson impropres à l'alimentation humaine.

³⁰ Œufs de poisson impropres à l'alimentation humaine.

Tableau 39. **TOTAL DES IMPORTATIONS PÉRUVIENNES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE, PAR PARTENAIRE COMMERCIAL (volume en tonnes, valeur en millions d'euros)**

Partenaire commercial	2020		2021		2022		2023		2024*	
	Volume	Valeur								
Argentine	10.352	59	11.390	59	10.892	62	11.837	71	7.279	47
Chili	45.434	50	38.359	45	30.761	49	31.560	49	29.532	43
Équateur	79.099	81	81.109	77	84.102	98	75.941	95	29.962	41
États-Unis	8.270	20	13.458	26	17.478	41	13.863	35	22.749	40
Thaïlande	20.742	71	11.649	40	6.296	28	7.900	35	9.231	39
Chine	16.592	34	14.806	32	14.386	33	17.248	44	16.106	38
UE-27	10.224	22	11.250	24	10.791	29	11.512	28	9.132	24
Bésil	6.743	11	10.101	18	7.919	20	7.633	17	7.623	18
Mexique	537	2	1.437	3	2.165	4	4.698	9	6.957	14
Panama	1.246	3	993	3	414	1	2.227	4	4.718	6
Autres	23.033	40	30.760	51	30.340	64	20.272	57	11.002	31
Total	222.273	392	225.311	377	215.543	430	204.691	444	154.292	340

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données de Trade Data Monitor. *Jusqu'à octobre inclus.

6.3. Échanges commerciaux dans l'UE

Exportations communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture vers le Pérou

Le volume total des exportations communautaires vers le Pérou a atteint 3.295 tonnes en 2023, soit 65% de moins qu'en 2022. Leur valeur a totalisé 8,4 millions d'euros, ce qui représente également une réduction de 48% par rapport à l'année précédente (16 millions d'euros).

L'Espagne a été le principal exportateur de produits de la pêche et de l'aquaculture vers ce pays (95% du volume et 90% de la valeur en 2023). Elle était suivie du Danemark et de la France. Le listao a été la principale espèce exportée par l'UE (81% du volume et 52% de la valeur en 2023).

Tableau 40. **TOTAL DES EXPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE VERS LE PÉROU, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en 1.000 euros)**

PEC	2020		2021		2022		2023		2024*	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Listao	1.819	2.216	972	1.297	5.591	8.203	2.659	4.342	1	10
Produits destinés à des fins non alimentaires ³¹	100	1.741	74	3.159	59	2.985	176	2.301	102	2.405
Albacore	1	13	1	14	360	502	189	335	1	14
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	0	0	0	0	0	0	18	292	9	120
Autres poissons de mer ³²	1	36	1	56	5	183	29	268	5	188
Thon obèse	0	0	0	0	718	901	132	203	0	0
Anchois	466	938	86	167	1	23	20	119	1	19
Autres céphalopodes ³³	23	53	20	47	59	127	29	111	11	30
Sardine	7	48	7	57	5	37	12	94	3	28
Poulpe	0	1	0	0	0	0	3	80	1	26
Autres	8.015	18.724	6.154	13.506	114	547	34	309	144	614
Total	10.433	23.771	7.316	18.302	6.911	13.508	3.300	8.454	278	3.455

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext. * Jusqu'à septembre 2024 inclus, le calmar et la seiche ont figuré parmi les principaux produits exportés, représentant environ 400.000 euros. En 2020 et 2021, les volumes et les valeurs les plus élevés dans la catégorie « autres » ont émané des exportations d'huile de poisson.

Importations communautaires en provenance du Pérou

En 2023, le volume total des importations de l'UE en provenance du Pérou a atteint 114.128 tonnes, soit 33% de moins qu'en 2022. Leur valeur a totalisé 329,5 millions d'euros, ce qui représente une réduction de 40% par rapport à l'année précédente (552 millions d'euros). L'Espagne a été le principal importateur de produits de la pêche et de l'aquaculture de ce pays (61% du volume et 56% de la valeur en 2023). Elle était suivie de l'Italie et de l'Allemagne.

Toujours en 2023, les autres céphalopodes ont constitué le plus grand volume d'importation de l'Union européenne en provenance du Pérou : 79.912 tonnes, une quantité supérieure à celle de 2022 (66.231 tonnes). C'est l'Espagne qui en a importé le plus (29.170 tonnes), suivie de l'Italie (13.265 tonnes). La farine de poisson a été le deuxième produit le plus importé : 13.079 tonnes, soit 68% de moins qu'en 2022. Les pays qui on en importé le plus sont l'Allemagne (10.164 tonnes), l'Espagne (2.859 tonnes) et la France (425 tonnes). L'huile de poisson est arrivée en troisième position, avec un volume de 2.900 tonnes (beaucoup moins que les 34.279 tonnes de l'année précédente). Les principaux pays destinataires de ce produit en 2023 ont été les Pays-Bas, le Danemark et l'Allemagne.

³¹ Produits solubles de poissons ou de mammifères marins et algues impropres à l'alimentation humaine

³² Autres filets de poisson séchés, salés ou en saumure, mais non fumés, autres poissons (à l'exception des n° 0304 91 - 03), autre chair de poisson (y compris hachée), congelée, autres poissons (à l'exception des n° 1604 11 - 1604 18), entiers ou en morceaux, mais non hachés, préparés ou conservés

³³ Calmar et seiche congelés, autres calmars et seiches (à l'exception des n° 0307 42, 0307 43), calmar et seiche préparés ou en conserve

Tableau 41. **TOTAL DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE EN PROVENANCE DU PÉROU, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en tonnes, valeur en millions d'euros)**

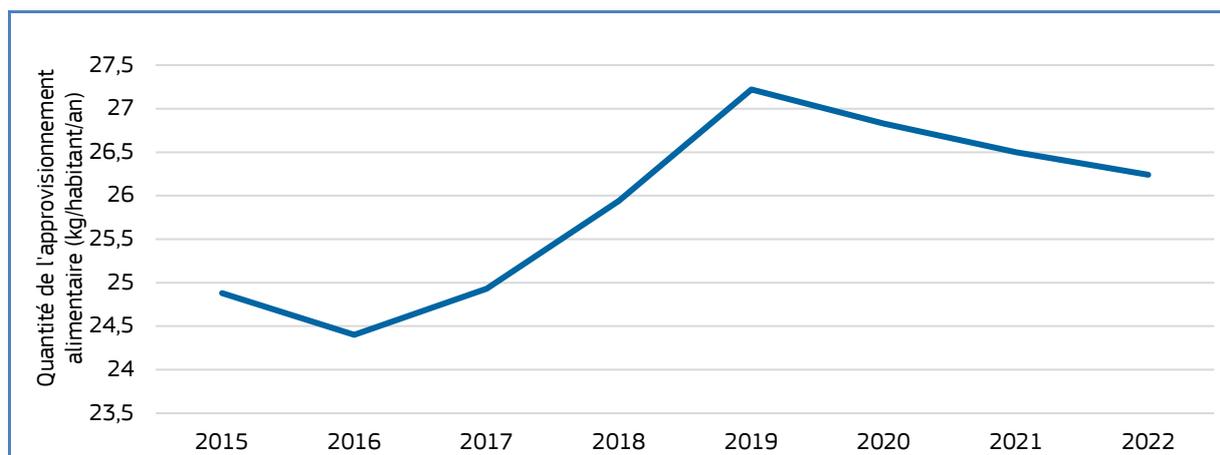
PEC	2020		2021		2022		2023		2024*	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Autres céphalopodes	70.477	150	78.963	147	66.230	184	79.934	189	38.508	111
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2.761	20	2.560	21	4.244	61	3.705	47	3.713	43
Farine de poisson	41.937	52	29.542	40	43.216	74	13.997	23	6.759	10
Anchois	3.371	21	3.928	26	2.820	22	2.067	19	1.897	20
Huile de poisson	16.112	34	59.950	117	29.251	97	2.909	18	11.495	76
Crevette d'eau chaude	3.620	19	4.768	27	4.908	30	2.567	14	1.047	5
Autres poissons de mer	2.673	13	3.772	18	2.980	17	1.849	10	2.629	14
Crevettes diverses ³⁴	103	1	518	5	668	7	837	8	874	9
Listao	5.434	21	2.641	11	1.153	7	1.029	8	2.951	16
Albacore	702	4	953	5	1.313	10	1.042	8	387	3
Autres	12.317	35	11.785	49	12.481	70	7.966	31	4.850	21
Total	159.507	369	199.380	466	169.264	580	117.901	376	75.111	328

Source : élaboration de l'EUMOFA à partir de données d'Eurostat-Comext. *Jusqu'à septembre inclus.

6.4. Consommation de produits de la mer au Pérou

Pays de pêche par excellence, le Pérou se caractérise par une forte consommation de poisson par habitant. Celle-ci était de 26,2 kg (par habitant) en 2022, selon les statistiques de la FAO. Cela représente une baisse d'environ 1% par rapport à 2021 et de 3,6% par rapport au pic de 2019. Le segment gastronomique de l'industrie des produits de la mer est en plein essor dans ce pays, notamment sous l'impulsion de restaurants intégrant les plats de *ceviche* à leur menu. Les autorités péruviennes ont lancé un programme visant à encourager la consommation de poisson au sein de la population, en ciblant particulièrement les établissements scolaires et en formant le corps enseignant dans ce domaine. L'objectif est d'habituer les jeunes à consommer davantage de poisson³⁵. Les rapports spécialisés prévoient un accroissement de la consommation de produits de la mer au cours des prochaines années³⁶.

Graphique 48. **CONSOMMATION DE PRODUITS DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE AU PÉROU, 2015-2022**



Source : FAO.

³⁴ Aucune distinction entre les espèces. Crevettes congelées, fumées, même décortiquées, cuites à l'eau ou à la vapeur ; crevettes vivantes, fraîches ou réfrigérées, même décortiquées ; crevettes préparées ou en conserve.

³⁵ Jiménez, R. A. (2024). *Peru promotes fish consumption in schools*. WeAreAquaculture.com

³⁶ Statista (2025). *Per capita consumption of fish in Peru from 2021 to 2032**. Statista.com

7. ACCORD COMMERCIAL UE-MERCOSUR : ÉTAT DE LA SITUATION

Débutées il y a près de 20 ans, les négociations en vue d'un accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur se sont achevées en grande partie en 2019. Après quelques efforts supplémentaires et un accord politique conclu le 6 décembre 2024³⁷, le texte jetant les bases d'un nouveau partenariat entre les deux parties est désormais prêt à être ratifié. Alors que le marché unique de l'Union européenne compte 450 millions de personnes et un PIB de 17.000 milliards d'euros³⁸, le Mercosur (ou Marché commun du Sud, de l'espagnol *Mercado Común del Sur*) regroupe en 2025 quatre pays d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, voir la carte ci-dessous), intégrés dans une union politique et économique. Ensemble, ces pays forment un immense marché d'environ 750 millions d'habitants et représentent un cinquième du PIB mondial. L'accord de partenariat couvre des domaines politique et économique³⁹, y compris les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. Selon la Commission européenne, l'accord « respecte, à l'égard des importations dans l'UE, les normes strictes de cette dernière en matière de sécurité alimentaire et de santé des animaux et des végétaux », « vise à renforcer la protection de la santé des êtres humains, des animaux et des végétaux dans le cadre des échanges en matière d'agriculture et de pêche entre l'UE et le Mercosur » et « contribue à supprimer les obstacles inutiles limitant les possibilités d'exportation des animaux, des plantes et de leurs produits vers le Mercosur »⁴⁰. Ce chapitre décrit la situation des échanges de produits de la pêche et de l'aquaculture entre l'UE-27 et le Mercosur au cours de la période 2020-2023.



Carte créée à l'aide de MapChart.net.

7.1. Bilan de la production de PPA par les pays du Mercosur

En 2022, les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche ont représenté de 7 à 11% du PIB des pays du Mercosur, contre 2% dans l'Union européenne⁴¹. Ces pays ont produit cette année près de 2,5 millions de tonnes de produits de la pêche et de l'aquaculture. Avec 61% du volume, le Brésil en a été le principal producteur, suivi de l'Argentine (35%), de l'Uruguay (4%) et du Paraguay (4%). La plupart du volume provenait de la pêche (69%), malgré une tendance à la baisse de ce secteur, contrairement à l'aquaculture en hausse.

³⁷ https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/mercosur/eu-mercosur-agreement/text-agreement_en

³⁸ https://single-market-economy.ec.europa.eu/publications/2025-annual-single-market-and-competitiveness-report_en?prefLang=fr

³⁹ <https://circabc.europa.eu/ui/group/09242a36-a438-40fd-a7af-fe32e36cbd0e/library/86fb1930-16ed-4ac6-af25-5e0ad0d0c816/details?download=true>

⁴⁰ https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/mercosur/eu-mercosur-agreement/factsheet-eu-mercosur-partnership-agreement-respecting-europes-health-and-safety-standards_en

⁴¹ https://ourworldindata.org/grapher/agriculture-share-gdp?tab=chart&country=OWID_EU27-BRA-ARG-URY-PRY

Tableau 42. **PRODUCTION NATIONALE DES PAYS DU MERCOSUR, PAR TYPE DE PRODUCTION, EN 2022 (volume en tonnes EPV)**

Pays	Aquaculture	Captures	Total	Évolution 2013-2022
Brésil	738.881	758.512	1.497.393	+20%
Argentine	6.022	847.753	853.775	-2%
Uruguay	91	68.782	68.873	+16%
Paraguay	20.000	17.905	37.905	+62%
Total	764.994	1.692.951	2.457.945	+11%
Évolution 2013-2022	+57%	-1,4%	+11%	

Source : FAO

Ces dix dernières années, les pays du Mercosur ont centré leurs efforts sur quatre produits en particulier : le tilapia du Nil, les crevettes, le merlu et le calmar. En 2013, ces espèces comptaient pour 39% du volume de production, contre 50% en 2022. Ce sont le tilapia du Nil, les crevettes et le cachama qui ont connu la croissance la plus importante en termes absolus. Le chardin fil a enregistré la progression la plus rapide (+381%), devant le tilapia du Nil (+143%).

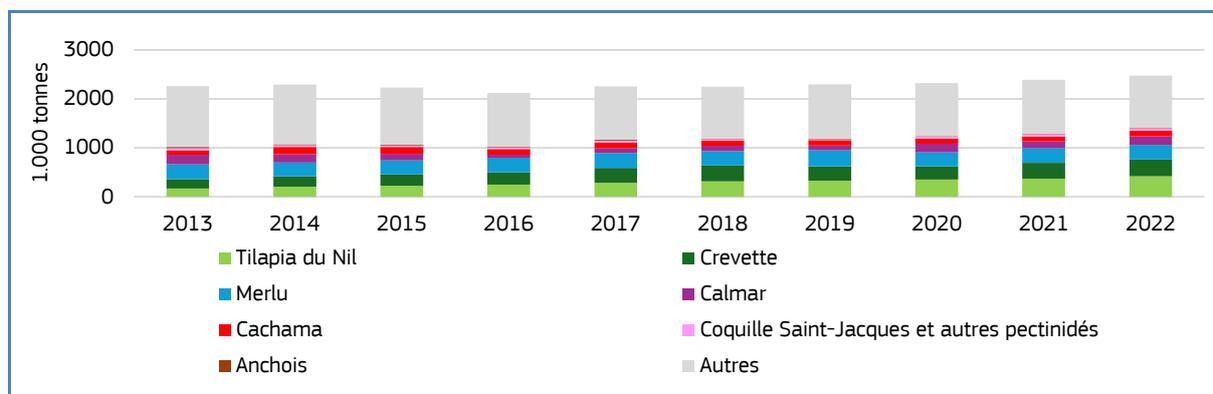
Tableau 43. **PRODUCTION DES PAYS DU MERCOSUR, PAR ESPÈCES ET TYPE DE PRODUCTION, EN 2022 (volume en tonnes EPV)**

Espèce	Aquaculture	Captures	Total	Évolution 2013-2022
Tilapia du Nil	423.350		423.350	+143%
Crevettes	113.301	228.665	341.966	+81%
Merlu		297.270	297.270	-2%
Calmar		177.206	177.206	-9%
Cachama	109.799	3.820	113.619	+23%
Tambour rayé		80.787	80.787	-17%
Sardinelle du Brésil		61.450	61.450	-37%
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés		47.803	47.803	+13%
Chardin fil		36.600	36.600	+381%
Autres	118.544	759.352	877.896	
Total	764.994	1.692.953	2.457.947	+11%

Source : FAO

La production des pays du Mercosur a régulièrement augmenté et s'est accélérée entre 2017 et 2022. L'approvisionnement s'est accru de 11% au cours de la décennie (2013-2022). En 2022, la production a progressé de 4% par rapport à l'année précédente. L'aquaculture a surtout pris un formidable essor (+57% pendant ces dix années), tandis que la pêche ralentissait (-1% durant cette période). Les espèces qui se sont le plus développées (>25%) au cours des dix dernières années sont le tilapia du Nil (+143%), les crevettes (+81%) et le chardin fil (+381%).

Graphique 49. **PRODUCTION DE PPA DANS LES PAYS DU MERCOSUR, PAR PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES (volume en 1.000 tonnes EPV)**



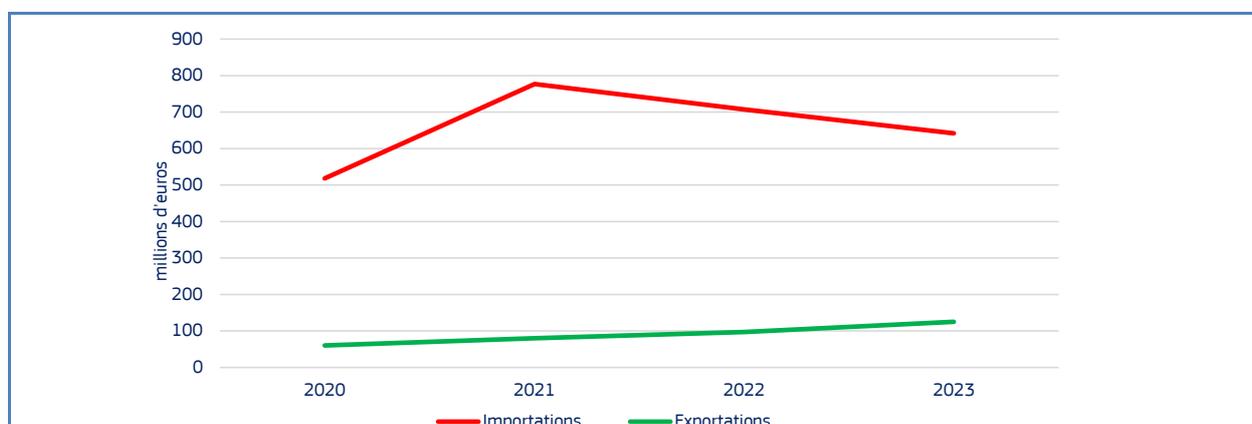
Source : FAO.

7.2. Bilan général des échanges commerciaux UE-Mercosur

En 2023, les exportations de biens (tous produits confondus, pas uniquement les PPA) de l'Union européenne vers les quatre pays du Mercosur se sont élevées à 56 milliards d'euros, tandis que celles du Mercosur vers l'UE ont totalisé 54 milliards d'euros⁴². La plus grande partie des exportations du Mercosur étaient composées de denrées alimentaires et d'animaux vivants (32% du total) et de produits minéraux (30%)⁴³. Parmi ces volumes, les échanges communautaires de produits de la pêche et de l'aquaculture (PPA) étaient clairement en situation déficitaire, les importations atteignant 642 millions d'euros et les exportations 125 millions d'euros.

De 2020 à 2023, le solde commercial des PPA est devenu plus déséquilibré pour l'UE-27, le déficit passant de 458 à 517 millions d'euros (+13%).

Graphique 50. **BALANCE COMMERCIALE DE L'UE VIS-À-VIS DU MERCOSUR POUR LES PPA ENTRE 2020 ET 2023 (VALEUR EN MILLIONS D'EUROS)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

Bien qu'elle ait rejoint le Mercosur en 2023, la Bolivie ne fait pas encore partie de l'Accord d'association⁴⁴. Elle dispose de plusieurs années pour en adopter les règles. Le fait de faire désormais partie du Mercosur n'entraîne pas l'adhésion automatique de la Bolivie à l'accord. Les importations et les exportations de ce pays depuis ou vers l'UE sont beaucoup plus faibles que la moyenne des autres pays du Mercosur. Suivant une évolution à la baisse entre 2020 et 2023, les importations communautaires en provenance de la Bolivie (principalement des soupes, potages et bouillons) ont atteint 7.785 millions d'euros, tandis que les exportations de l'UE vers ce pays (une composition indéfinie, la plupart du temps) ont totalisé 11.197 millions d'euros.

⁴² https://policy.trade.ec.europa.eu/eu-trade-relationships-country-and-region/countries-and-regions/mercosur_en

⁴³ <https://www.euronews.com/business/2024/11/19/eu-mercosur-trade-deal-winners-and-losers-in-europe>

⁴⁴ <https://www.touteleurope.eu/economie-et-social/commerce-qu-est-ce-que-l-accord-de-libre-echange-entre-le-mercosur-et-l-union-europeenne>

7.3. Importations communautaires en provenance du Mercosur

En 2023, les importations communautaires de PPA en provenance du Mercosur ont atteint 123.440 tonnes pour une valeur de 642 millions d'euros. L'Argentine est le principal exportateur vers l'UE-27, représentant en 2023 98% de la valeur, soit 628 millions d'euros, et 97% pendant la période 2020-2023. Le Brésil (2%), l'Uruguay et le Paraguay (<1% ensemble) suivent de très loin.

Tableau 44. **ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS COMMUNAUTAIRES DE PPA EN PROVENANCE DU MERCOSUR, PAR PAYS (volume en tonnes)**

Pays	2020	2021	2022	2023
Argentine	104.227	140.687	117.859	119.112
Brésil	5.827	6.868	4.676	2.600
Uruguay	2.339	2.597	1.917	1.728
Paraguay	<1	<1	<1	<1
Total	112.393	150.153	124.453	123.440

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

Les principales espèces commerciales importées par l'UE-27 ont été les crevettes⁴⁵ (55% en volume, 69% en valeur), le merlu (27% en volume, 17% en valeur), le calmar (les espèces *Illex*, pour la plupart, 8% en volume, 6% en valeur) et les coquilles Saint-Jacques et autres pectinidés (2% en volume, 3% en valeur). En termes de présentation, la plupart des PPA ont été importés dans l'UE en tant que poissons entiers ou éviscérés (72% du volume), ou sous forme de filets (23%). En termes de conservation, les produits congelés ont constitué la majeure partie du volume importé (95% du total). Au sein de l'UE-27, l'Espagne (61%), l'Italie (21%) et la France (5%) ont représenté 87% de la valeur des importations du Mercosur. L'Espagne et l'Italie ont plutôt importé du merlu et des crevettes, tandis que la France s'est plutôt fournie en coquilles Saint-Jacques⁴⁶ et en algues non destinées à l'alimentation humaine.

Tableau 45. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES IMPORTÉES DU MERCOSUR (volume en tonnes EPV)**

Produits	2020	2021	2022	2023
Crevettes diverses ⁴⁷	57.360	87.746	65.162	68.501
Merlu	26.569	30.828	29.955	32.834
Calmar	15.000	13.707	11.451	9.645
Coquille Saint-Jacques et autres pectinidés	2.980	3.704	5.519	2.659
Anchois	702	1.452	1.538	2.499
Produits destinés à des fins non alimentaires (autres que la farine et l'huile de poisson)	4.301	5.922	3.976	1.949
Autres	5.481	6.794	6.853	5.353
Total	112.393	150.153	124.453	123.440

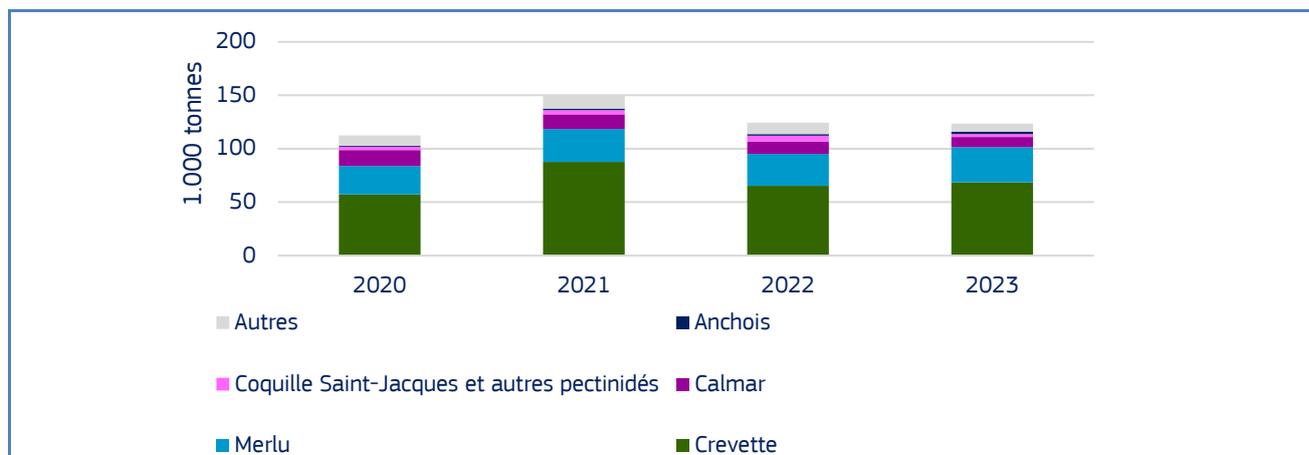
Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

⁴⁵ Salicoque rouge d'Argentine pêchée à l'état sauvage.

⁴⁶ 03072290 - Coquilles Saint-Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux et autres coquillages des genres *Pecten*, *Chlamys* ou *Placopecten*, même non séparés de leur coquille, congelés (à l'exclusion des coquilles Saint-Jacques « *Pecten maximus* »).

⁴⁷ De 99,9% à 100% de ces crevettes relèvent du code NC 03061799 - Crevettes (à l'exclusion des crevettes *Pandalidae*, *Crangon*, des crevettes roses du large *Parapenaeus longirostris* et *Penaeus*).

Graphique 51. **IMPORTATIONS DE PPA EN PROVENANCE DU MERCOSUR (volumes en milliers de tonnes EPV)**



Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

7.4. Exportations de l'UE vers le Mercosur

Les exportations vers le Mercosur sont très inférieures aux importations. Alors que l'Argentine est le pays qui exporte le plus vers l'UE-27, le Brésil est le principal importateur de produits de la pêche et de l'aquaculture provenant de cette dernière. Ce pays, en effet, a représenté 93% de la valeur des exportations en 2023 et 91% au cours de la période 2020-2023. Suivent de loin l'Uruguay (3%), l'Argentine (3%) et le Paraguay (<1%).

Tableau 46. **ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DE PPA VERS LES PAYS DU MERCOSUR (volume en tonnes EPV)**

Pays	2020	2021	2022	2023
Brésil	13.940	15.852	12.583	14.792
Uruguay	975	750	471	1.118
Argentine	721	1.078	1.081	674
Paraguay	109	134	128	104
Total	15.744	17.813	14.263	16.688

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

Le cabillaud a été l'espèce la plus exportée vers le Mercosur en 2023 (44% du volume total et 66% de la valeur totale). Suivent le requin, le lieu noir et le poulpe (représentant respectivement 22%, 5%, 5% du volume et 7%, 4%, 7% de la valeur). La prédominance du cabillaud est due aux habitudes de consommation des Brésiliens, héritées de la cuisine portugaise. En outre, le Brésil est devenu le principal marché des carcasses de requin depuis l'interdiction de l'enlèvement des nageoires de ce squalo en 2003. Les ailerons sont toujours exportés en Asie et les carcasses au Brésil, où elles entrent dans la composition d'une spécialité de poisson traditionnelle. La chair de requin n'est pas chère. Elle est souvent vendue sans être étiquetée en tant que telle. En termes de présentation, la plupart des PPA sont exportés vers le Mercosur sous forme de produits entiers ou éviscérés (55% du total des exportations), ou d'autres découpes (30%). Concernant la conservation, les exportations se présentent majoritairement sous forme congelée (73%) ou préparée (13%). Parmi les pays de l'UE-27, le Portugal est le principal exportateur vers le Mercosur (87% de la valeur totale exportée), suivi de l'Espagne (9%). Le Portugal occupe le premier rang en raison de ses exportations de cabillaud (66% de la valeur totale des exportations communautaires de PPA en 2023) et de requin, tandis que l'Espagne exporte surtout du poulpe (3% de l'ensemble des exportations de l'UE). En 2023, 62% de la valeur des exportations de l'Union européenne était constituée de cabillaud du Portugal à destination du Brésil.

Tableau 47. **PRINCIPALES ESPÈCES COMMERCIALES EXPORTÉES VERS LE MERCOSUR (volume en tonnes EPV)**

Espèce	2020	2021	2022	2023
Cabillaud	4.510	6.667	6.244	7.367
Requin (requin peau bleue, principalement) ⁴⁸	4.352	4.256	2.594	3.714
Lieu noir	358	589	1.126	835
Poulpe	573	547	693	827
Autres	5.953	5.754	3.606	3.945
Total	15.744	17.813	14.263	16.688

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

7.5. Contingents tarifaires autonomes (CTA)

Sur la base de l'article 31 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Conseil européen peut réduire ou supprimer les droits de douane frappant les PPA pour une certaine quantité et sur une période donnée⁴⁹, « afin de garantir que la production de produits de la pêche de l'Union ne soit mise en péril et d'assurer un approvisionnement adéquat en produits de la pêche pour son industrie de transformation »⁵⁰. Pour la période 2024–2026, certains PPA bénéficient d'une exemption (ou d'une réduction) de droits à l'importation, comme indiqué dans le règlement (UE) 2023/2720 du Conseil⁵¹.

Parmi les principaux PPA importés du Mercosur (voir tableau 48), certains destinés à la transformation se voient appliquer des contingents tarifaires autonomes. C'est le cas notamment des espèces suivantes⁵² :

- Crevettes de l'espèce *Pleoticus Muelleri*, même décortiquées, fraîches, réfrigérées ou congelées, destinées à la transformation : 16.000 tonnes.
- Merlus (*Merluccius* spp. à l'exclusion de *Merluccius*, *Urophycis* spp.) et abadèches roses (*Genypterus blacodes* et *Genypterus capensis*), congelés, destinés à la transformation : 10.000 tonnes.
- Merlus du Pacifique (*Merluccius productus*) et merlus d'Argentine (*Merluccius hubbsi*), filets congelés et autre chair, destinés à la transformation : 40.000 tonnes.
- Corps de calmars ou d'encornets (*Ommastrephes* spp. - à l'exclusion des *Todarodes sagittatus* (synonyme *Ommastrephes sagittatus*) - *Nototodaros* spp., *Sepioteuthis* spp.) et *Illex* spp., congelés, avec peau et ailes, destinés à la transformation : 20.000 tonnes.
- Calmars et encornets (*Ommastrephes* spp. - à l'exclusion des *Todarodes sagittatus* (synonyme *Ommastrephes sagittatus*) - *Nototodaros* spp., *Sepioteuthis* spp.) et *Illex* spp., congelés, entiers ou avec tentacules et ailes, destinés à la transformation : 5.000 tonnes.
- Anchois (*Engraulis anchoita*), salés ou en saumure, mais non séchés ni fumés, destinés à la transformation : 1.500 tonnes.

En 2023, d'après les données du TARIC (tarif douanier communautaire intégré), sur le taux d'utilisation des quotas des CTA (toutes origines confondues, pas uniquement à l'égard des produits en provenance du Mercosur), ces derniers n'ont été appliqués entièrement que sur la salicoque rouge d'Argentine (100% du quota de 8.000 tonnes) et les filets de merlu du Pacifique et de merlu d'Argentine (97% des 40.000 tonnes). Le pourcentage d'utilisation des CTA était inférieur pour d'autres espèces : 39% pour les anchois, 52% pour les corps de calmars ou d'encornets congelés, 53% pour les calmars et encornets congelés (entiers ou avec tentacules) et 37% pour le merlu entier congelé. Les espèces de merlu exportées vers les États membres de l'UE semblent se présenter de préférence sous forme de filets congelés plutôt que comme poisson entier congelé.

7.6. Conclusion

Le Brésil et l'Argentine sont les pays du Mercosur qui produisent le plus de PPA. Toutefois, la plupart des importations européennes de PPA du Mercosur proviennent d'Argentine (96% en 2023), notamment la salicoque rouge d'Argentine, le merlu d'Argentine (importé par l'Espagne et l'Italie) et, dans une moindre mesure, les coquilles Saint-Jacques (importées par la France), le calmar et l'anchois. Mais en examinant le taux d'utilisation des CTA en 2023, ces derniers n'ont été appliqués à 100% que sur les crevettes et le merlu d'Argentine. Les exportations de l'UE vers le Mercosur, en revanche, sont très inférieures aux importations et dominées par le cabillaud, expédié vers le marché brésilien.

⁴⁸ En 2023, le requin peau bleue *Prionace glauca* a compté pour près de 75% du volume total des exportations d'espèces de requin vers les pays du Mercosur.

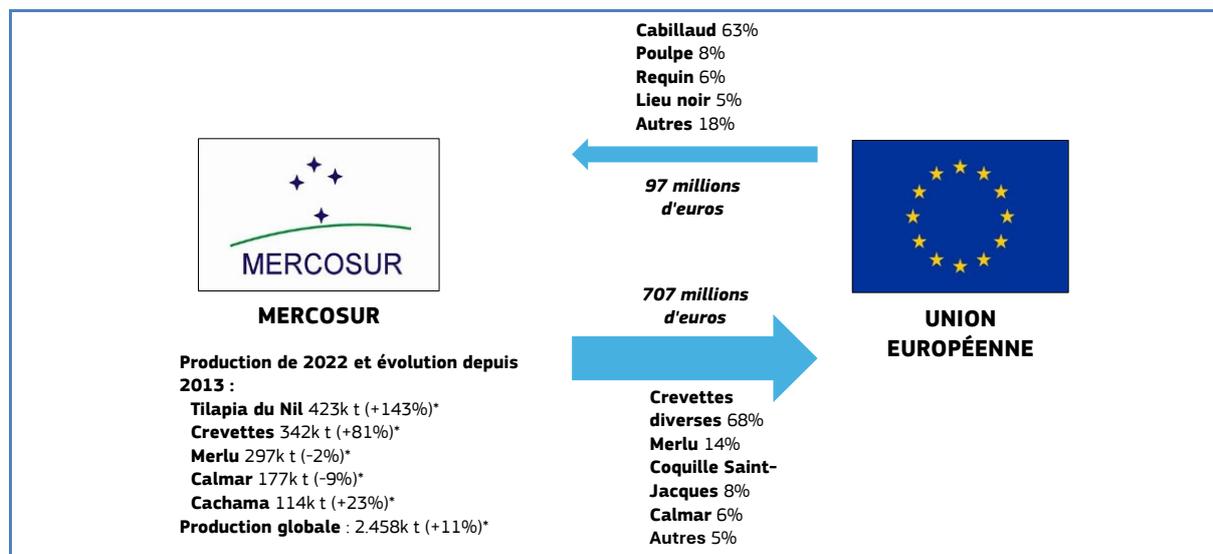
⁴⁹ https://taxation-customs.ec.europa.eu/customs-4/calculation-customs-duties/customs-tariff/suspensions-autonomous-tariff-suspensions_en

⁵⁰ <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-15363-2023-INIT/en/pdf>

⁵¹ <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2023/2720/oj/eng>

⁵² Les CTA s'appliquent quelle que soit l'origine, pas uniquement pour le Mercosur.

Graphique 52. **ÉCHANGES DE PPA ENTRE LE MERCOSUR ET L'UE EN 2022**



* k t = 1.000 tonnes.

Source : EUMOFA, sur la base d'Eurostat-Comext.

Principaux impacts de l'élimination des obstacles tarifaires sur le marché communautaire dans le cadre de l'accord UE-Mercosur :

- Les exportateurs de merlu et de crevettes d'Argentine ne sont plus limités par les CTA et toutes leurs exportations sont exemptes de taxes. De plus grands volumes étant importés dans l'UE, il est raisonnable de s'attendre à des prix plus compétitifs.
- En ce qui concerne les espèces faisant actuellement l'objet de CTA (calmar *Illex*, anchois), le taux relativement faible d'utilisation de ces contingents indique qu'aucune opportunité de marché importante ne peut émaner de l'accord. Cependant, en ce qui concerne les produits non destinés au secteur de la transformation (calmar congelé ou décongelé, par exemple), les importations de pays du Mercosur pourraient augmenter suite à l'entrée en vigueur de l'accord, en raison du taux zéro de droit de douane applicable.
- L'on peut raisonnablement s'attendre à un certain essor des importations en provenance du Brésil (de crevettes, par exemple).
- L'accord pourrait également ouvrir de nouvelles opportunités de marché pour les produits européens de la pêche et de l'aquaculture de qualité supérieure. La demande des pays du Mercosur pourrait toutefois s'avérer limitée en raison de leur plus faible pouvoir d'achat et des préférences locales.

En outre, l'accord UE-Mercosur contient des engagements visant à promouvoir la pêche durable et des pratiques aquacoles responsables⁵³. Il renforce les obligations qui incombent aux deux parties de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et de garantir la gestion scientifique de la pêche, en vertu d'accords internationaux. De même, l'accord encourage la coopération en matière de normes environnementales, d'utilisation durable des ressources et de protection des écosystèmes, conformément aux objectifs de durabilité établis à l'échelle mondiale, comme ceux de l'accord de Paris.

Il veille également à ce que tous les produits alimentaires commercialisés, dont les poissons et les produits de la mer, soient conformes aux normes sanitaires et phytosanitaires les plus strictes de l'UE. Il renforce l'engagement des deux parties à assurer une réglementation basée sur la science, la transparence et l'échange rapide d'informations sur les risques alimentaires. Enfin, cet accord consolide la coopération concernant les mesures zoosanitaires et phytosanitaires, tout en préservant le droit de l'UE de faire appel au principe de précaution afin de protéger la santé humaine, animale et végétale.

⁵³ Chapitre sur le commerce et le développement durable, article 8.

Manuscrit terminé en février 2025

La Commission européenne n'est pas responsable des conséquences découlant de la réutilisation de cette publication.

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2025

© Union européenne, 2025



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 novembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf indication contraire, la réutilisation de ce document est autorisée sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC-BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée à condition que le crédit approprié soit donné et que toute modification soit indiquée.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement aux titulaires des droits respectifs. L'Union européenne ne possède pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

Images : Photo de couverture, page 1 © EUROFISH, page 33 © CIA, the World Factbook, page 41 © Mapchart.net

PDF ISSN 2363-409X KL-01-25-025-FR-N

ISBN : 978-92-68-24098-4 DOI: 10.2771/1726014

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR VOS COMMENTAIRES :

Direction générale des affaires maritimes et de la pêche

B-1049 Bruxelles

Courriel : contact-us@eumofa.eu

Ce rapport a été élaboré à partir des données de l'EUMOFA et des sources suivantes :

Faits saillants mondiaux : Commission européenne, La Marine – Ouest France, Statistics Iceland.

Contexte macroéconomique Chambre de commerce de Forlì-Cesena, Italie : DPMA, France : MABUX, Eurostat, Banque centrale européenne.

Premières ventes : CIEM.

Études de cas : Britannica, FAO, ResearchGate, WeAreAquaculture, Statista, Eurostat, Commission européenne, Banque mondiale, OCDE, Our World Data, Euronews, Toute l'Europe, EUR-Lex.

Les données de premières ventes figurent dans une annexe disponible sur le site web de l'EUMOFA. Les analyses sont effectuées au niveau agrégé (principales espèces commerciales) et selon le système d'enregistrement et de rapport électronique de l'UE (ERS).

Dans le cadre de ce rapport mensuel, les analyses sont conduites en prix courants et exprimées en valeurs nominales.

L'**Observatoire européen du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)** a été développé par la Commission européenne, représentant un des outils de la nouvelle politique de marché dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche. [Règlement (UE) n° 1379/2013 art. 42].

En tant qu'**outil d'information sur le marché**, EUMOFA fournit régulièrement des prix hebdomadaires, des tendances mensuelles du marché et des données structurelles annuelles tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

La base de données est fondée sur des données fournies et validées par les États membres et les institutions européennes. Elle est disponible en 24 langues.

Le site web de l'EUMOFA est accessible au public à l'adresse suivante : www.eumofa.eu.

EUMOFA **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**



Office des publications
de l'Union européenne